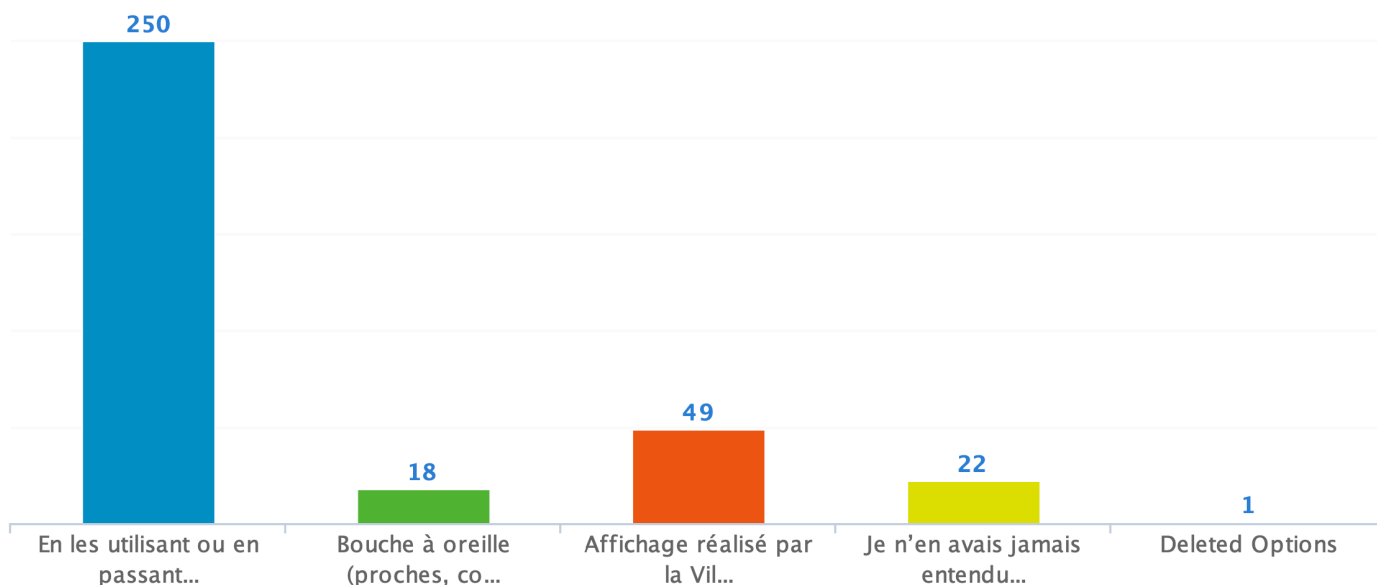


1. Comment avez-vous été informé(e) la première fois de la mise en place des nouveaux aménagements cyclables provisoires ?



AUTRES :

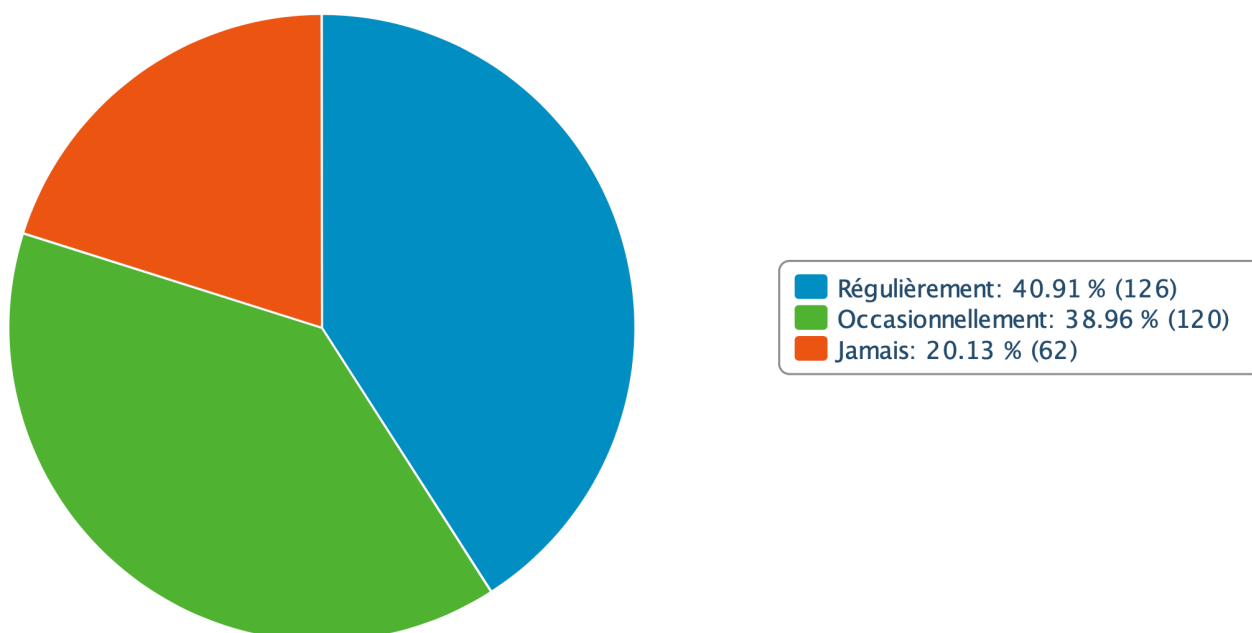
- ELLE PASSE DE VANT CHEZ MOI
- Au moment de la réalisation
- participation au comité vélo
- En voyant les marquages au sol
- Sur le site de l'ADEME et de la région Ile-de-France - puis en les

- empruntant dans les villes avoisinantes (Massy, Antony)
- J'ai coché «bouche à oreille» car il n'y a pas de choix «autre».
- Et par les articles dans le mensuel de la ville
- L'aménagement de piste cyclable est aujourd'hui une nécessité dans

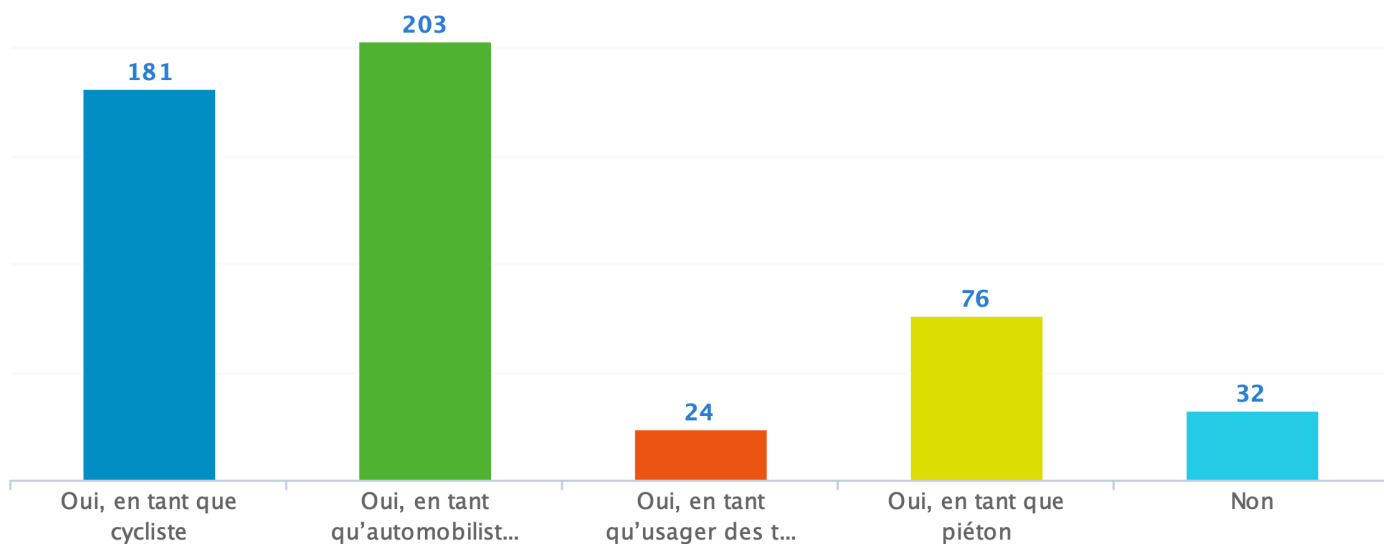
le cadre du plan climat. Verrières est en retard.

- Facebook
- Sur Facebook
- En conduisant

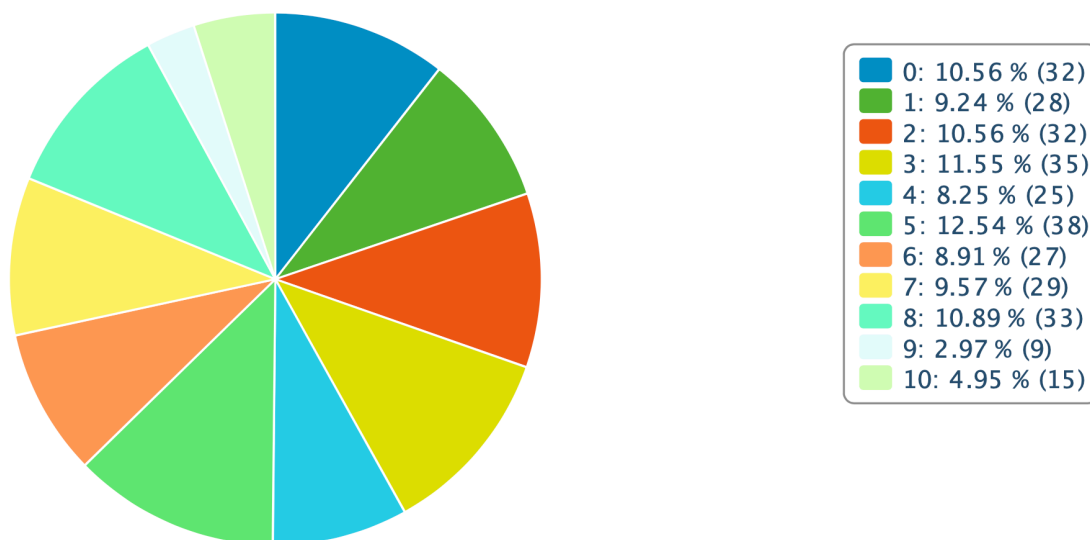
2. Vous pratiquez le vélo :



3. Avez-vous déjà utilisé l'une des voies sur lesquelles un nouvel aménagement cyclable provisoire a été réalisé ? (Plusieurs réponses possibles)



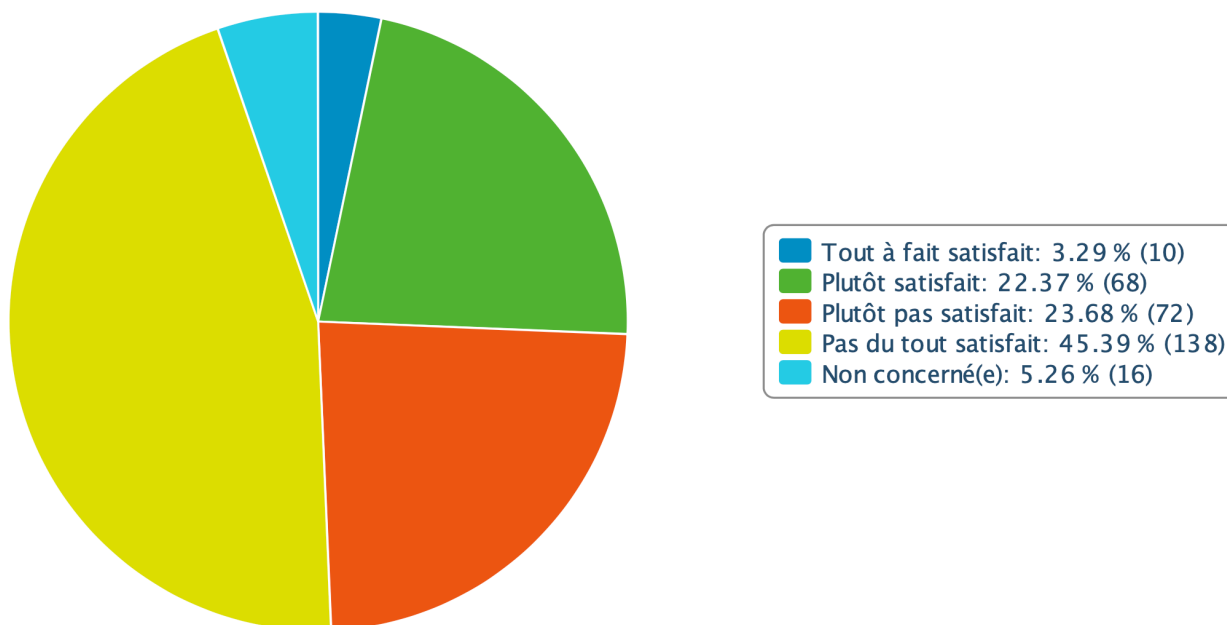
4. Globalement sur une échelle de 0 à 10, quelle note attribuez-vous à ces aménagements ? 10 signifie que vous êtes tout à fait satisfait(e)



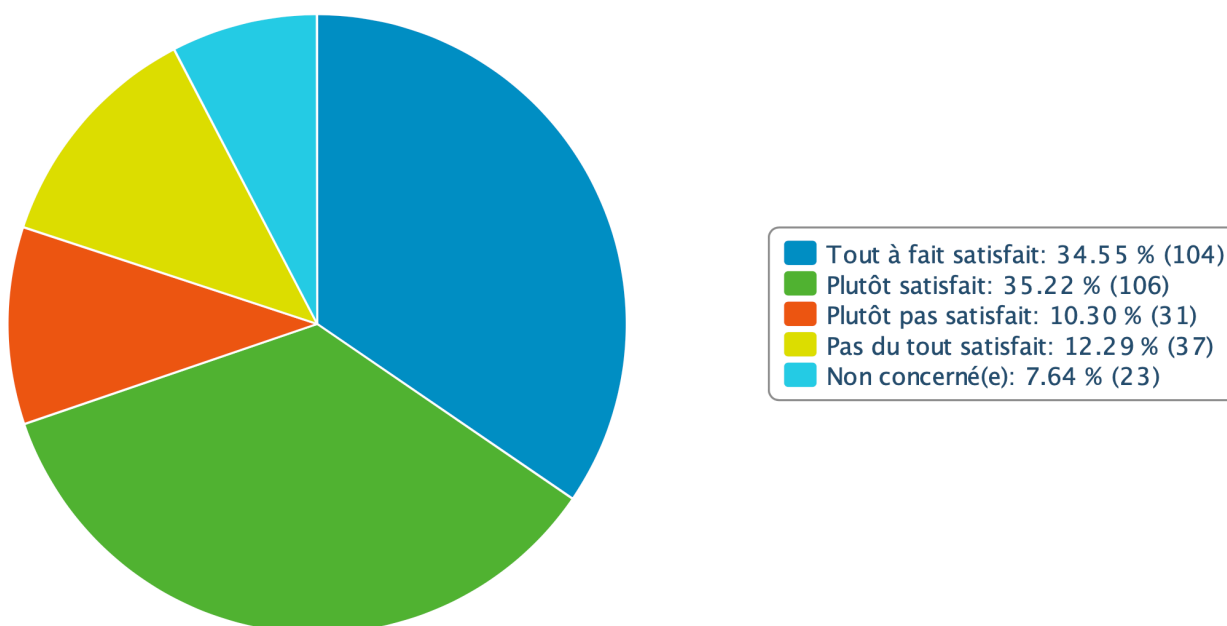
**5. Pour chacun des critères suivants, et pour chacun des tronçons, indiquez votre niveau de satisfaction par rapport aux nouveaux aménagements :
(Si vous ne fréquentez qu'un seul tronçon, indiquez « Non concerné(e) »)**

TRONÇON 1 : boulevards du Maréchal Foch et du Maréchal Juin de la place Wildenstein à l'avenue Georges Pompidou

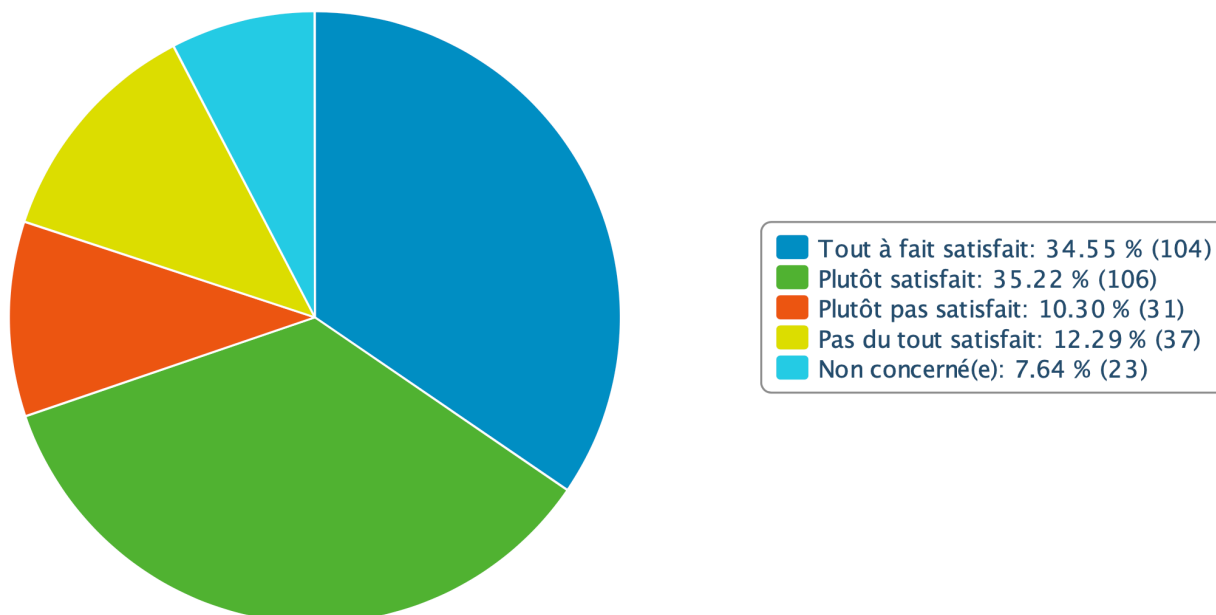
Sécurité



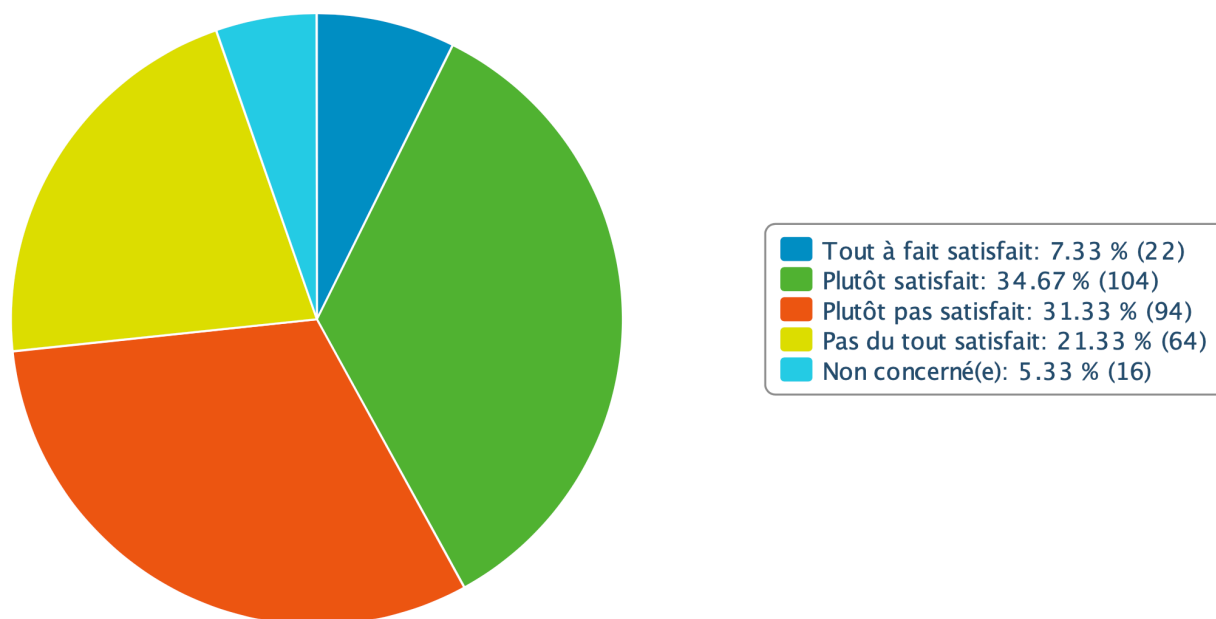
Choix du tronçon pertinent



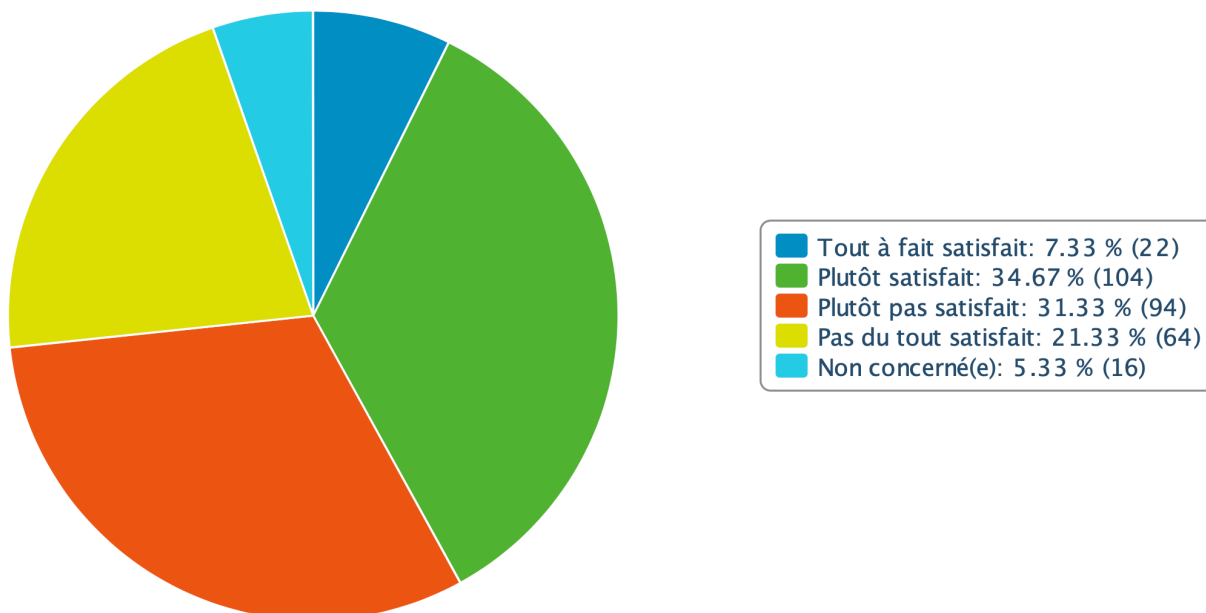
Choix du tronçon pertinent



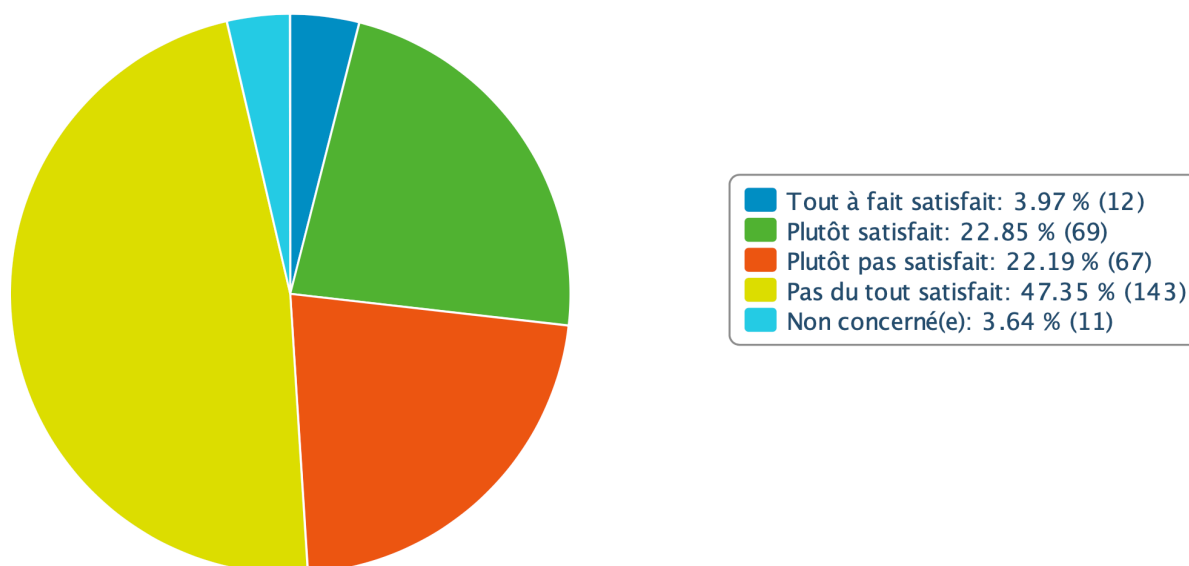
Visibilité de l'aménagement



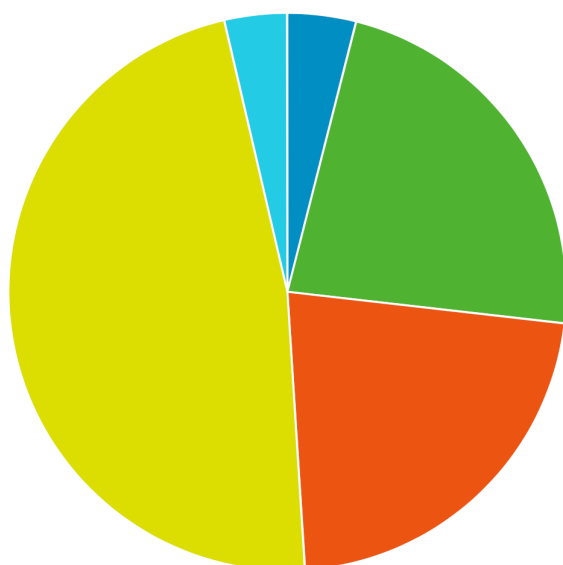
Visibilité de l'aménagement



Répartition de l'espace entre les différents modes de transport (voitures, vélos, transports en commun)



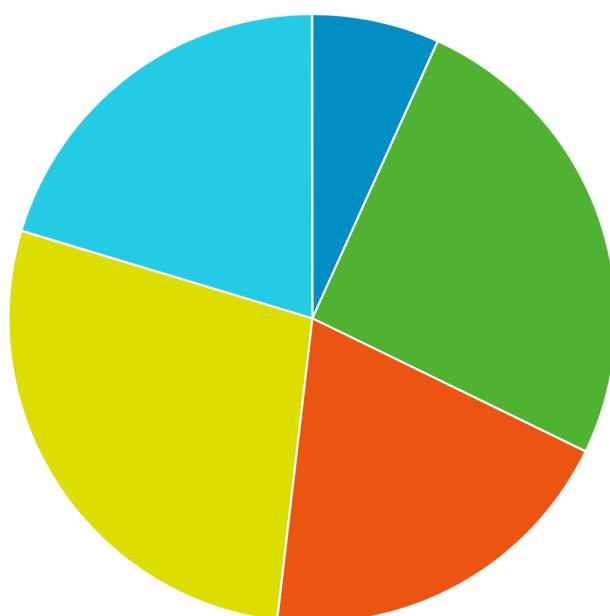
Répartition de l'espace entre les différents modes de transport (voitures, vélos, transports en commun)



Tout à fait satisfait:	3.97 % (12)
Plutôt satisfait:	22.85 % (69)
Plutôt pas satisfait:	22.19 % (67)
Pas du tout satisfait:	47.35 % (143)
Non concerné(e):	3.64 % (11)

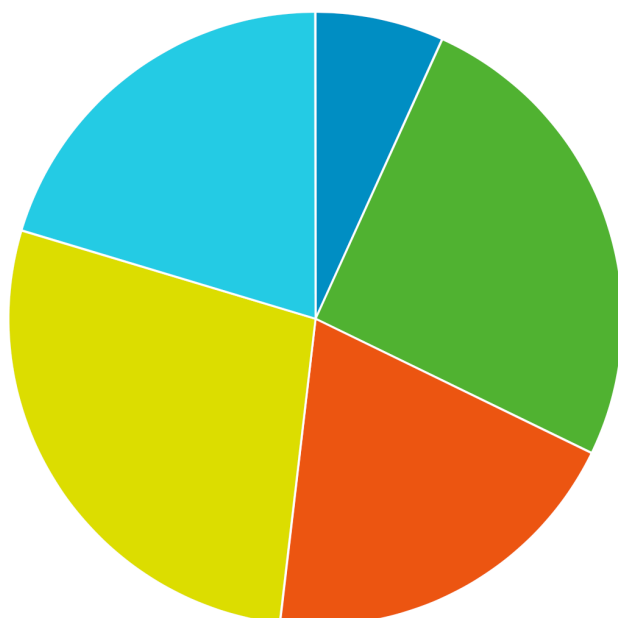
TRONÇON 2 : avenue de la République - de la place de l'Europe à la Coulée verte

Sécurité



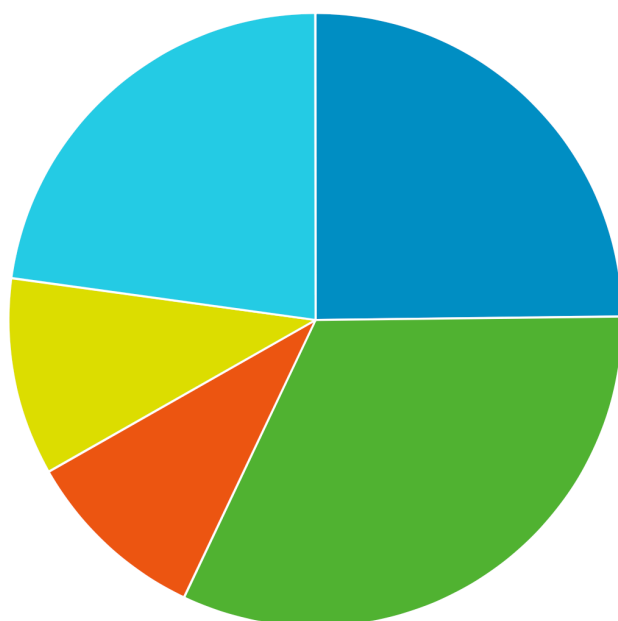
Tout à fait satisfait:	6.78 % (20)
Plutôt satisfait:	25.42 % (75)
Plutôt pas satisfait:	19.66 % (58)
Pas du tout satisfait:	27.80 % (82)
Non concerné(e):	20.34 % (60)

Sécurité



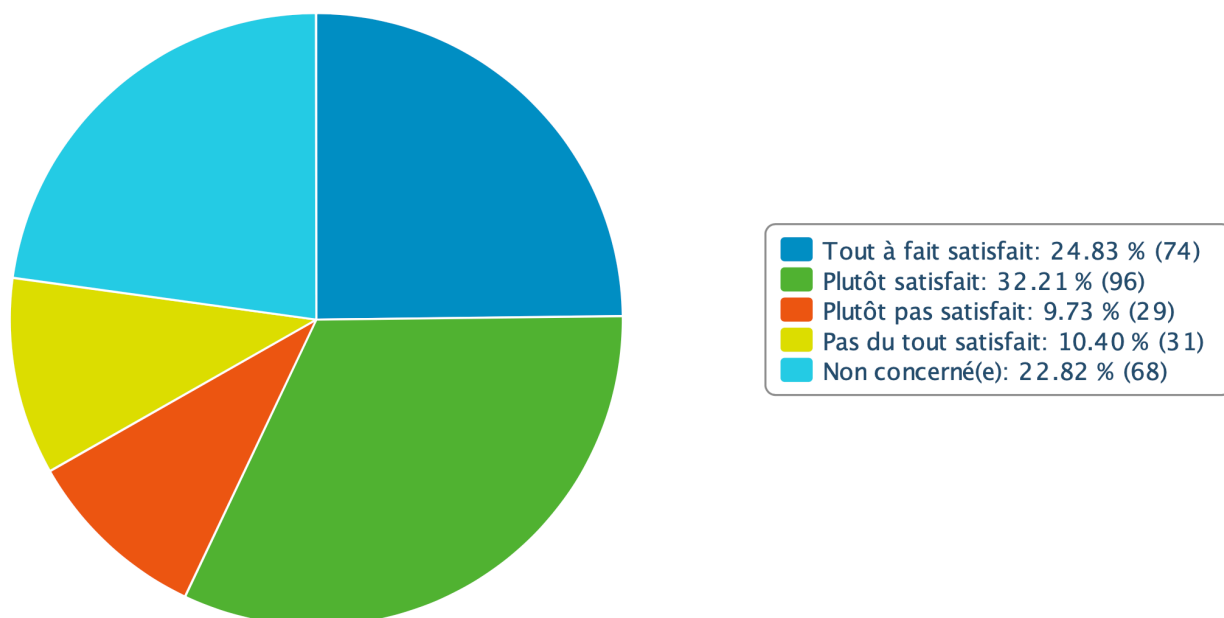
Tout à fait satisfait: 6.78 % (20)
Plutôt satisfait: 25.42 % (75)
Plutôt pas satisfait: 19.66 % (58)
Pas du tout satisfait: 27.80 % (82)
Non concerné(e): 20.34 % (60)

Choix du tronçon pertinent

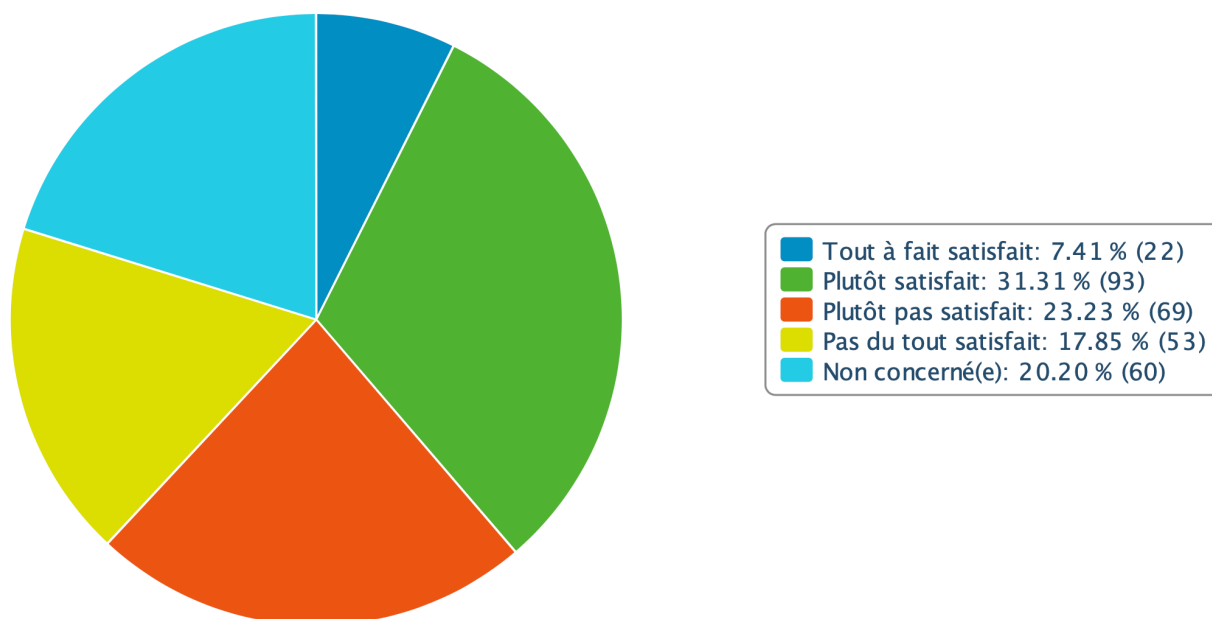


Tout à fait satisfait: 24.83 % (74)
Plutôt satisfait: 32.21 % (96)
Plutôt pas satisfait: 9.73 % (29)
Pas du tout satisfait: 10.40 % (31)
Non concerné(e): 22.82 % (68)

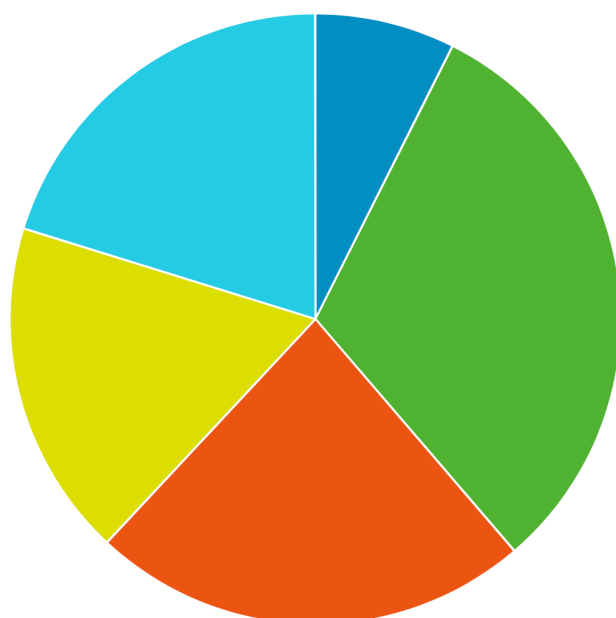
Choix du tronçon pertinent



Visibilité de l'aménagement

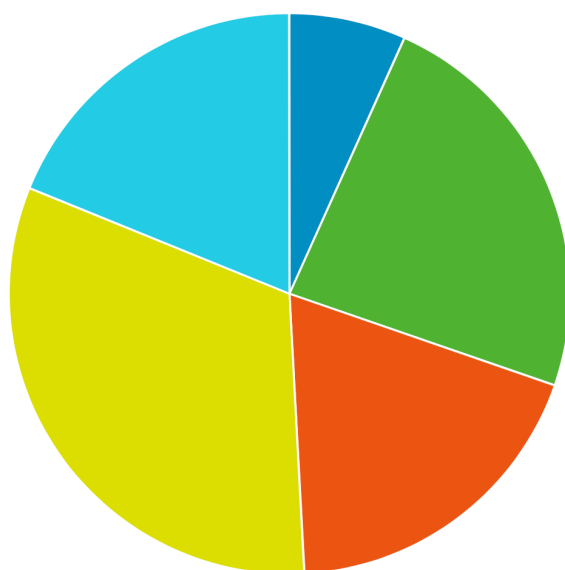


Visibilité de l'aménagement



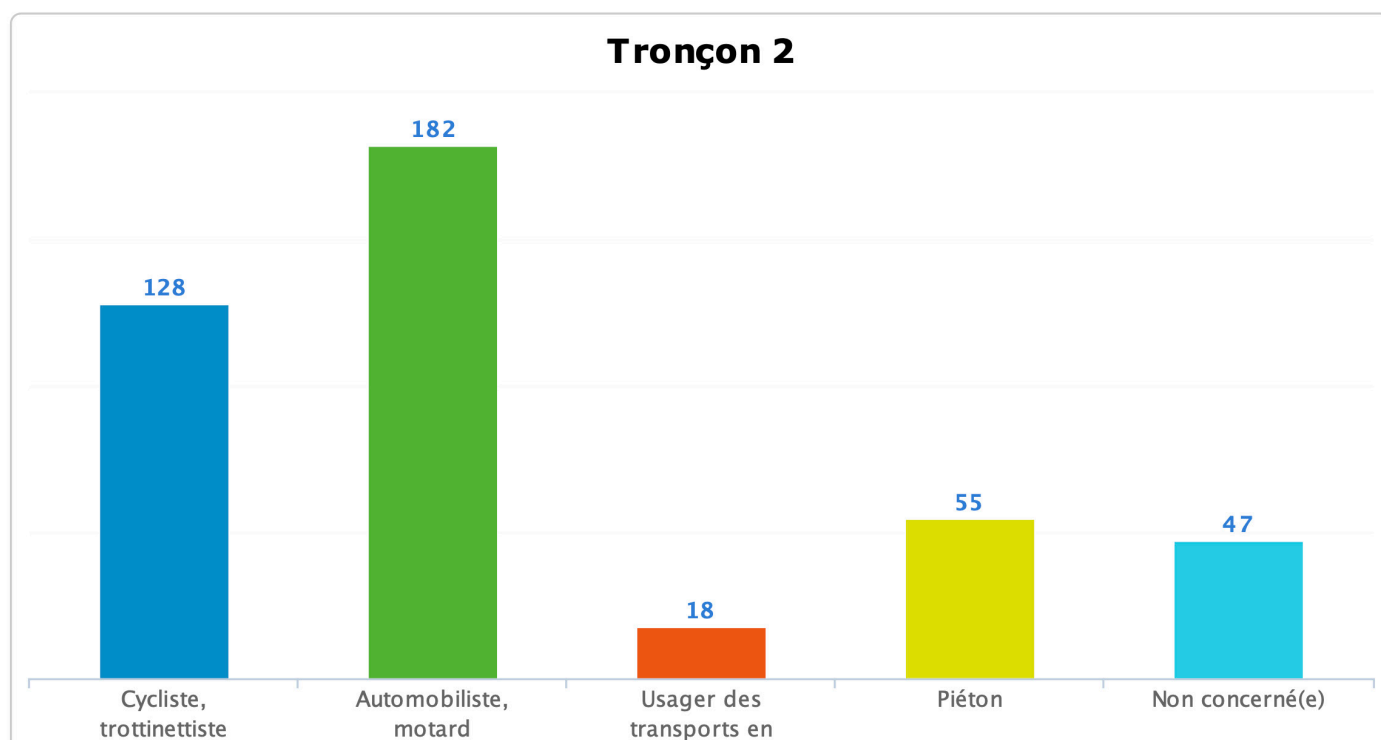
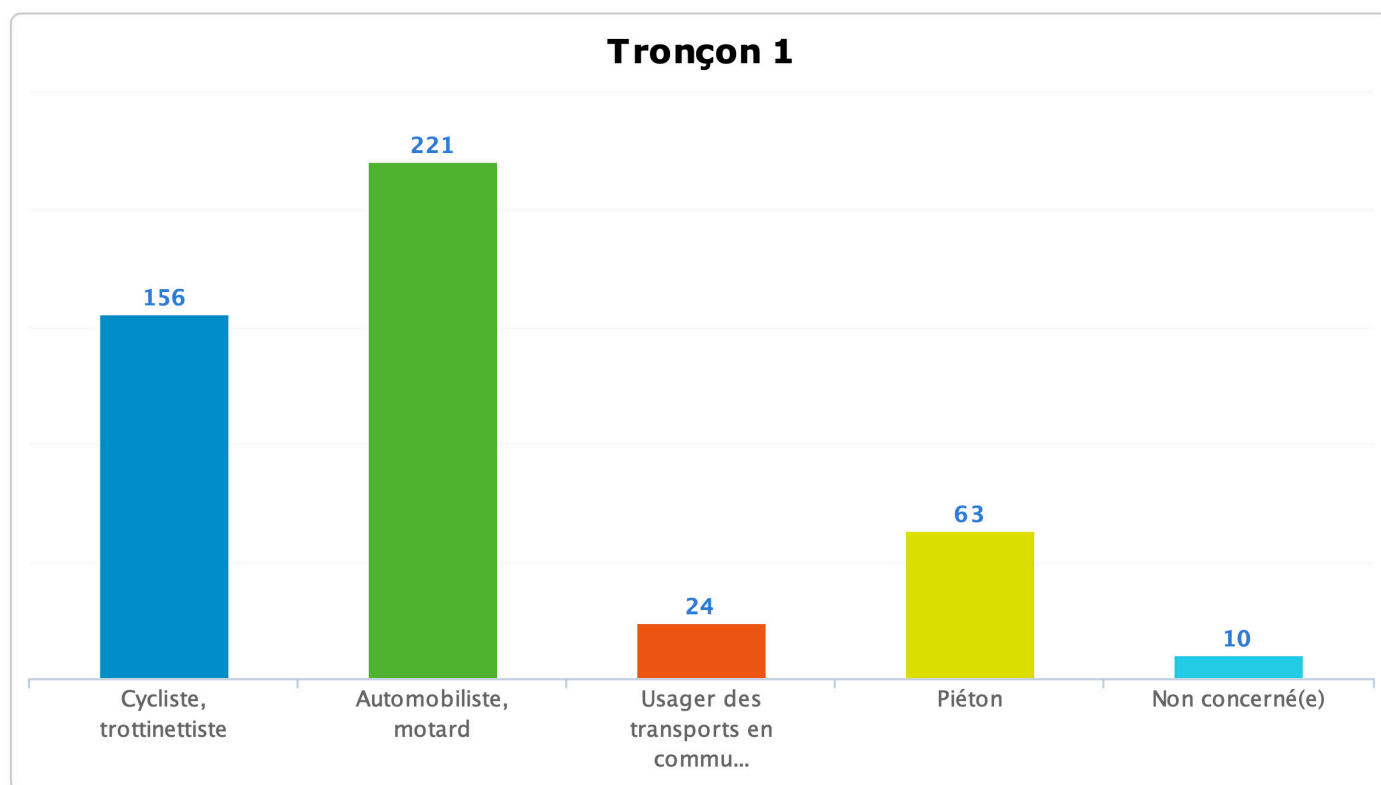
Tout à fait satisfait:	7.41 %	(22)
Plutôt satisfait:	31.31 %	(93)
Plutôt pas satisfait:	23.23 %	(69)
Pas du tout satisfait:	17.85 %	(53)
Non concerné(e):	20.20 %	(60)

Répartition de l'espace entre les différents modes de transport (voitures, vélos, transports en commun)



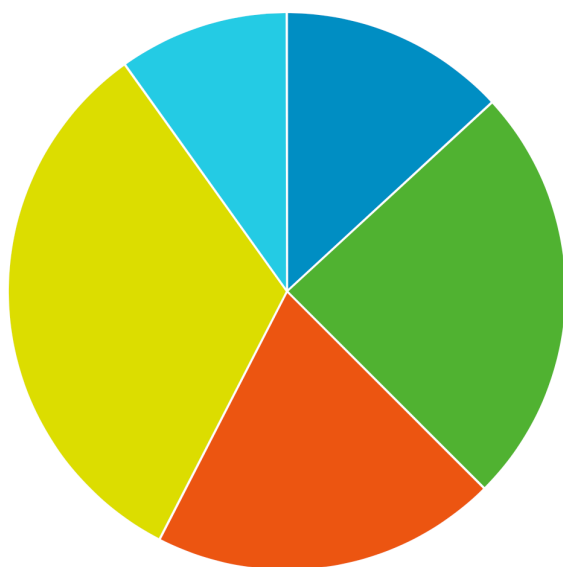
Tout à fait satisfait:	6.73 %	(20)
Plutôt satisfait:	23.57 %	(70)
Plutôt pas satisfait:	18.86 %	(56)
Pas du tout satisfait:	31.99 %	(95)
Non concerné(e):	18.86 %	(56)

6. Vous fréquentez principalement ces tronçons en tant que...



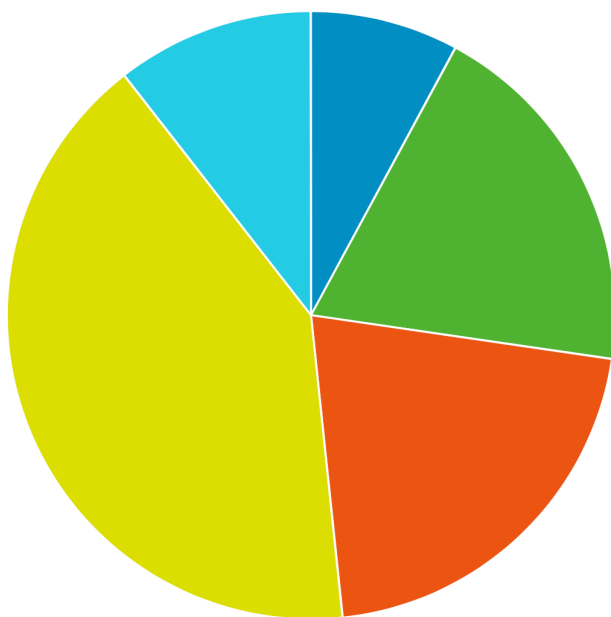
7. Pour chacune des affirmations suivantes, indiquez si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord...

Ces aménagements vous incitent à davantage utiliser votre vélo pour vous déplacer



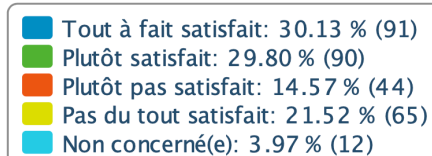
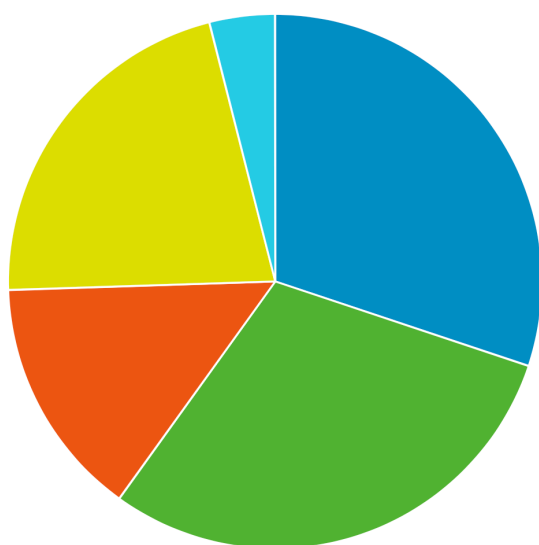
Tout à fait satisfait:	13.16 % (40)
Plutôt satisfait:	24.34 % (74)
Plutôt pas satisfait:	20.07 % (61)
Pas du tout satisfait:	32.57 % (99)
Non concerné(e):	9.87 % (30)

Ces aménagements améliorent votre sentiment de sécurité à vélo

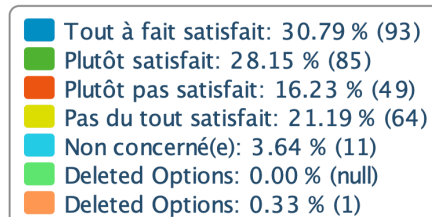
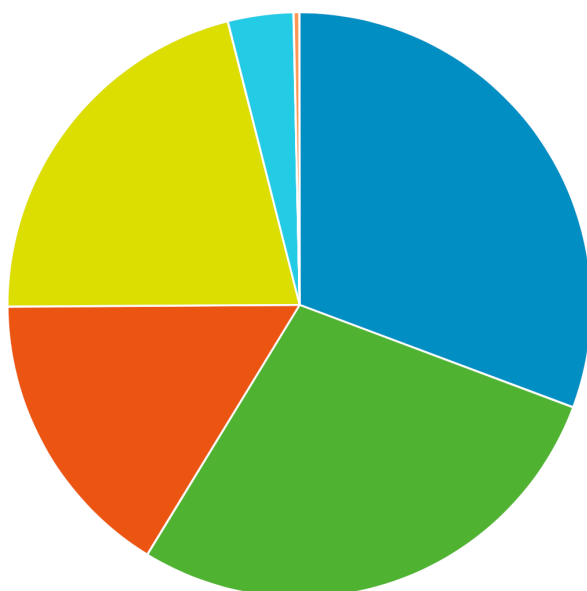


Tout à fait satisfait:	7.89 % (24)
Plutôt satisfait:	19.41 % (59)
Plutôt pas satisfait:	21.05 % (64)
Pas du tout satisfait:	41.12 % (125)
Non concerné(e):	10.53 % (32)

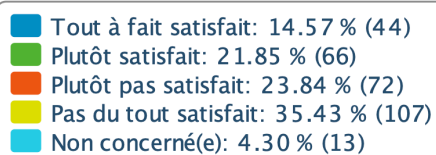
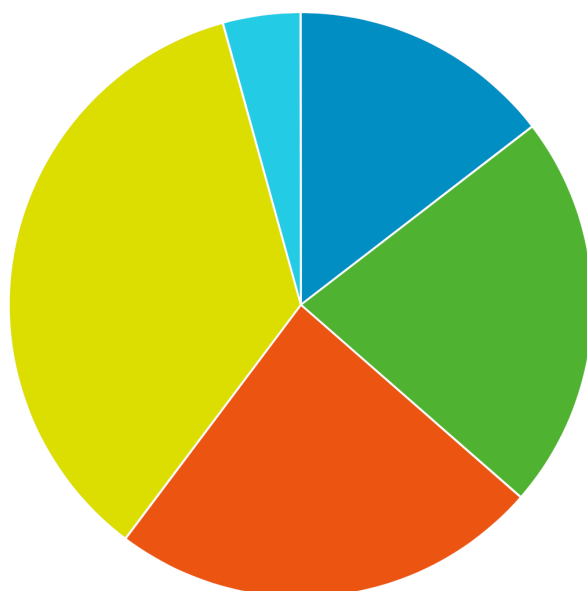
Ces aménagements sont indispensables dans le contexte sanitaire actuel



Ces aménagements sont utiles à tous

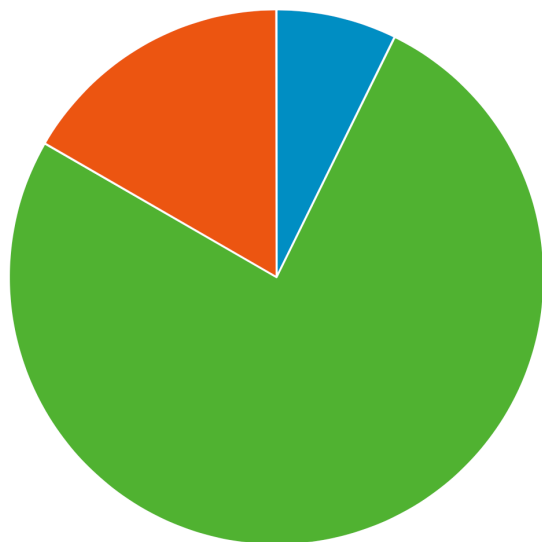


Ces aménagements permettent de fluidifier le trafic



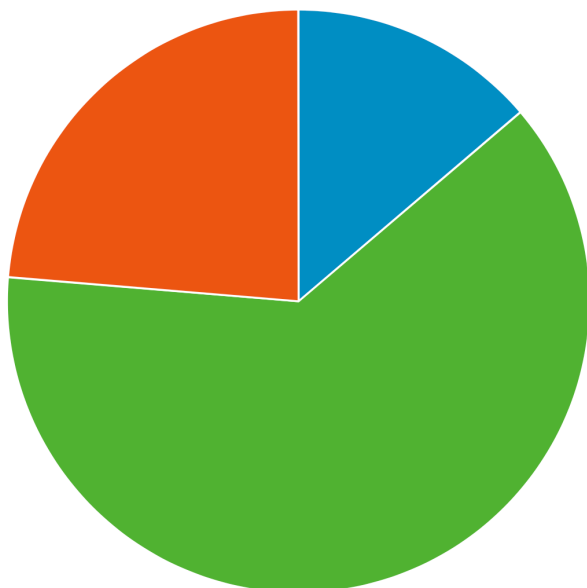
8. Pour chacun des tronçons, vous souhaitez que cet aménagement...

Boulevard du Maréchal Foch (de la place Wildenstein au bd Maréchal Juin)



Soit définitif en l'état: 7.29 % (21)
Soit définitif avec améliora...: 76.04 % (219)
Sans avis: 16.67 % (48)

De la place de l'Europe à la Coulée verte



Soit définitif en l'état: 13.78 % (39)
Soit définitif avec améliora...: 62.54 % (177)
Sans avis: 23.67 % (67)

9. Quels sont les tronçons supplémentaires que vous souhaiteriez voir aménagés après examen de leur faisabilité ?

- RUE D ESTIENNE D ORVES VERS FOCH ET RUE JEAN JAURES VERS VOIS DE CHATENAY VERS CHATENAY
- AUCUN
- LE PLUS POSSIBLE C EST L AVENIR
- BOULEVARD DU MARECHAL FOCH
- Voie de chatenay
- Rue Blin
- Avenue General Leclerc
- Rue Marius Hue
- RUE D AMBLAINVILLIERS, RUE DES GATINES
- RUE DE L'EGLISE vers RUE EO
- JUSQU A AMBLAINVILLIERS
- aucun. seules les voies dédiées aux cyclistes sont sécurisantes. l'ajout d'une pseudo voie cycliste après est une illusion. c'est dangereux (ex coulée verte)
- que les parcours délimités n'aient pas de coupures, où le cycliste se retrouve en danger
- tous si en secteur «protégé»
- que ces aménagements ne soient pas définitifs
- La question précédente ne fait pas sens ... si tout est déjà décidé. Autre avis
- que ces aménagements ne soient pas définitifs
- que ces aménagements soient annulés.
- Le long de ces voies, les trottoirs sont assez larges pour y faire des vraies pistes cyclables, avec partage piétons et vélos. ce qui donnerait une sécurité par rapport aux voitures.
- est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de faire passer le tronçon vélo en centre-ville?
- Egalement améliorer la visibilité de la partie cyclable passant par le stade (rue Marius Hue)
- + un tronçon vers gare RER Massy Verrières
- dans toute la ville
- Je ne comprends pas pourquoi la piste cyclable de la voie Bd Maréchal Foch n'est pas incluse dans ce questionnaire. Cette piste est toutefois utile mais très dangereuse aujourd'hui en l'état
- supprimer les tronçons existants
- suggestion de repeindre la voie cycliste sans bordures béton ou poteaux)
- aujourd'hui, le tronçon n°1 n'est pas roulable dans les 2 sens. Pourriez-vous améliorer ce point?
- supprimer Maréchal Foch (impossible de doubler un vélo quand il ne serre pas le trottoir
- supprimer les aménagements des tronçons existants
- Aucun supplémentaire
- accès à Amblainvilliers depuis le centre ville
- rue Gabriel Peri
- Rue Cambaceres
- Rue de Paris
- L AXE AMBLAINVILLIERS - CHATENAY
- METTRE DES CHICANES OU RALENTISSEURS AVENUE LOUIS VILMORIN DANGER POUR LES RIVERAINS, ENFANTS ETC
- LE LONG DU BOULEVARD MARECHAL FOCH, LES TROTTOIRS Y SONT SUFFISAMMENT LARGE POUR DEDIER L'UNE DES 2 AMENAGEMENT DE PISTE CYCLABLE A QU IL SOIT INDEPENDANT DE LA VOIRIE
- AUCUN
- CENTRE-VILLE
- ROUTE DU LAC VERS CENTRE-VILLE
- SERVICES TECHNIQUES MAIRIE
- PLACE DES PRES-HAUTS VERS VOIE DE CHATENAY
- TOUTES les rues de VLB. Voies de l'aulne, de Chatenay, du Bois... Rue des Porcherets, Blin, Jean Jaures, Abreuvoir, avenues du general Leclerc, Cambaceres, Gabriel Peri ...
- supprimer les tronçons existant
- aménager des tronçons moins fréquentés par les automobilistes améliorerait leur sécurité. Les vélos ne les utilisent pas (quand il pleut c'est impraticables!) et ils roulent sur les trottoirs.
- Différents itinéraires jusqu au college jean moulin :
- A partir de l avenue foch
- A partir de l A86 (sophie barat)
- Plutôt que d'installer en définitif une piste cyclable sur le boulevard du Maréchal FOCH, pourquoi ne pas en disposer une dans la 1ère rue parallèle au boulevard, en passant le secteur en zone de rencontres à 20 km/h. Un sentiment de plus grande sécurité pour les cyclistes du fait de beaucoup moins de voitures, et un sentiment de quiétude pour les riverains avec une zone à 20 km/h (mettre des radars pédagogiques pour dissuader la circulation de transit d'aller vite dans cette rue par exemple).
- sortie de verrières direction A86 entre Sophie barrat et Chatenay
- de la place Wildenstein à amblainvilliers
- Un double sens cycliste rue brossolette avec interdiction de stationnement dans le virage pour rendre cela possible en toute sécurité
- . Avenue du Général Leclerc, jusqu'au Bois par la Rue des Gâtines pour avoir un axe Bois jusque/RER Massy Verrières.
- . Toute la Rue d'Estiennes D'Orves dans les 2 sens pour pouvoir sortir de la ville en passant sur des rues moins fréquentées que le Boulevard Foch.
- Continuer la Boulevard Foch jusqu'à la Sortie de Verrières pour rejoindre le Golf.

- La Route de Bièvres pour rejoindre la jonction vers la piste cyclable qui monte sur le plateau de Saclay en haut de la rue du Petit Bièvres.
- priorité 1 = Passer toute la ville en zone 30 avec double-sens cyclable si besoin, en particulier la zone d'accès à la coulée verte Rue du Pont de Pierre (Chartes, Bir Hakeim, Brossolette)
- Aller de Massy au Petit Clamart par la forêt de Verrières (Péri, Gatines, tout droit dans le bois)
- Aller de la vallée de la Bièvre D 60 Amblainvilliers (Steiner) au centre de Verrières
- Prolonger piste cycable Av Pompidou vers Chatenay D 60 D 63 le long de la RD et en parallèle refaire l'accès au bois de Verrieres par les rues Sablonière et Acacia
- Avenue Gabriel Péri jusqu'à la D60
- Place Widenstein jusqu'à Rue de Paris comprise et descente jusqu'à la D60.
- Tous
- Rue d'Estienne d'Orves a proximité du commissariat pour un vrai sens inverse cyclable sécurisé
- Rue parallèle au Bd Foch pour ne pas utiliser un axe très fréquenté par les voitures. Il faut faire des pistes cyclables là où il y a peu de voitures.
- voie de Châtenay
- Je pense qu'une voie séparée cycliste (ou partagée piétons car peu de monde globalement) serait possible sur la piste 1 (il y a souvent la place), et plus sécurisée. Merci
- Éviter les grands axes trop fréquentés par les voitures pour aller au travail
- Tronçons non souhaitables sur les boulevards car la circulation est trop importante et engendre des embouteillages
- Rue d'estienne d'orves
- Complément Q8:
- Vraies pistes cyclables indispensables sur les 2 tronçons, pour la sécurité de tous.
- aménagement en direction de la gare RER C Igny, aménagement en direction du futur tram à Chatenay
- - avenue cambaceres ou gabriel peri de massy au tronçon 1
- - du tronçon 1 jusqu'à la forêt (Av Henri Grellou, rue des gâtines, route des gâtines)
- Tronçon montant du bas vers le haut de verrières : avenue Gabriel Peri ou avenue de Cambaceres de Massy au tronçon 1, voire jusqu'à la forêt (route des gâtines) desservant écoles et lieu de travail de ceux qui traversent la forêt.
- Avec de tels aménagements, aucun.
- - Etudier une continuité sur l'avenue JB Clément depuis le groupe scolaire S Barrat pour rejoindre Chatenay : pour améliorer la sécurité (car actuellement j'utilise le trottoir à vélo !) et plus inciter les gens à prendre le vélo. Je me rends chaque jour à Vélizy à vélo .
- - étudier un parcours par le bois de verrières . J'habite aux prés hauts, je n'ai pas encore trouvé le moyen optimal de me rendre à Vélizy en passant par le bois et le petit clamart , encore trop de chemin de terre en passant par le chemin le long de l'a86 près du centre technique de la ville)
- - continuité bd Foch jusqu'au golf de verrières
- - Toute la ville avec même un minimum de signalétique au sol
- Route de Bievre
- Gabriel Péri
- rue estienne d orves
- Une voie sécurisée entre le centre ville et le collège qui ne passe pas par la montée de la rue du Bois de Verrières, car arrivé en haut de la rue il n'y a aucune visibilité sur la gauche, c'est dangereux. Pour aller à Antony, je me sens plus en sécurité en partant du centre, de passer par la rue de l'Abreuvoir, rue de Paradis pour arriver à la coulée verte au niveau de Picard.
- axe et jalonnement vers Massy (lycée, TGV, RER)
- axe et jalonnement vers le bois (Chatenay, Plessis et Clamart)
- jalonnement vers Palaiseau
- axe et jalonnement vers Igny (Palteau de Saclay et Polytechnique)
- rue d'estienne d'Orves (indispensable pour la continuité, la sécurité ainsi que la fluidité du trafic)
- rue des coteaux
- rue de paris
- route de Bièvres
- Rue estiennes d'orves
- Avenue Gabriel Peri
- Rue d'Estienne d'Orves
- Rue de PARIS
- Rue de Paris
- Avenue Gabriel PERI
- Rue d'Estienne d'Orves
- Avenue Gabriel Péri
- Rue Estienne d'ORVES
- Rue de PARIS
- La traversée de verrières jusqu'à Amblainvillier.
- Toutes les rues comprises dans le périmètre du centre ville dans un rayon d'au moins 500m.
- Gabriel Peri/Rue des Gatines
- Aller retour jusqu'à la Vallée à la Dame, et pour tous les établissements/équipement de la commune (Maison Vaillant, médiathèque, stade, salle de sport, de danse, ...)
- Continuité des acces jusqu'au bois de verrieres
- .1 - Route des gatines jusqu'au bois de Verrières le busson.
- .2 - Avenue du Général LECLERS en passant devant le LAC Cambacères, jusqu'à la connexion avec la piste cyclable de Massy qui permet de relier la zone industrielle de Massy-Palaiseau ainsi que le RER B de Massy Plaiseau.

- .3 - Avenue Gabriel Peri jusqu'à la connexion avec la piste cyclable de MASSY qui permet de relier le RER C en passant devant le lycée FUSTELLE de COULANGE.
- De la croix belle avoine jusqu'à rue d'Estienne d'Orves / Avenue Gabriel Peri (de la rue d'Estienne d'Orves jusqu'à Massy) / Voie de Châtenay (au moins à partir du croisement avec la voie du bois) jusqu'à Châtenay (ou voie du bois + voie de l'Aulne vers Châtenay) / idéalement route de Bièvres (faisabilité ?).
- Route de Bievres
- Sur la route de bievres et le lien vers le centre ville
- Route de bievres
- rue d'amblainvilliers, rue d'anthony, avenue général Leclerc, avenue Cambacères, tout du lac, rue d'Estiennes d'Orves
- Avenue Gabriel Péri :
- trafic important, de tous véhicules, et massivement emprunté par des cyclistes rejoignant Massy entre autres
- Manque la case Tronçons à ne pas pérenniser! Compte tenu de l'état du réseau routier à Verrières et des certains trottoirs dangereux il y a y a plus urgent que dépenser de l'argent à réaliser des tronçons cyclables pour une minorité de privilégiés!
- rue de Paris, et dans la continuité rue Estienne d'orves pour relier les quartiers Amblainvillers Vaupéroux Moulin de Grais au centre ville et place des Prés hauts
- centre ville, rues pour aller au bois, pour aller à massy
- Il manque la case «soit supprimé et retour à la situation précédente / autre type aménagement» dans les deux questions précédentes. Vous ne pouvez pas laisser le choix qu'entre «pour» et «pour avec modification»!
- Rue Jean Jaurès et Voie de Châtenay
- Avenue Gal Leclerc
- plus de tronçons aux abords des écoles, commerces équipements municipaux etc mais PAS AU DETRIMENT des voies voitures!!!!!!!!!!!!
- De l'avenue Gabriel Péri en bas de la caserne de CRS jusqu'au Bois de Verrières.
- rue d'Amblainvilliers et route de Bièvres
- Refaire les marquages au sol sur les zones déjà existantes exemple; rue du bois de verrieres
- Plus d'espace et de fluidité, voués petites et trop proches des voitures. Cela n'encourage pas à prendre nos vélos alors que c'est le moyen de transport qui sied à la ville de Verrières. Trop de voitures au centre ville, dangereux pour les cyclistes.
- Le projet est magnifique en soi mais trop timide pour le moment.
- En espérant que le cycliste aura son entière place. Nous sommes nombreux à vouloir circuler à vélo dans notre chère village, nos enfants compris mais pas assez rassurés par le peu de place de la piste cyclable.
- Le meilleur à vous.
- Rue d'amblainvilliers- croix aux femmes - Poulinat - rue Jean Jaurès - voie de Châtenay-Malabry - Sophie barat
- Coulée verte- Marius Hué - stade Robert Desnos-Parc Heller (Carrefour contact)
- Rue marius hue pour aller au stade Desnos, depuis la rue du pont de pierre. Ce n'est vraiment pas sécurisé.
- Gabriel Péri
- Route des Gâtines
- Aucun
- Les avenues : Gabriel Péri, Léon Maugé, etc
- Avenue Cambaceres
- Moulin de Grais
- Partout où cela est facile de le faire en attendant d'avoir des pistes partout
- Rue de Paris et rue Estienne d'Orves pour relier Amblainvilliers au centre ville
- de la rue de Paris à la place Wildenstein
- De vraies pistes cyclables et éviter les double sens lorsque la route est trop étroite. La rue de l'église en vélo est dangereuse entre les voitures garées et les autos en sens inverse...
- Voie de l'Aulne pour l'accès aux commerces, cinéma, conservatoire
- Voie de Châtenay si jamais cela pouvait décharger de quelques voitures pour la dépose des élèves (collège lycée) qui empruntent cette voie le matin
- Les plus possibles sur les grands axes
- Pas concernée pour le moment étant en télétravail mais si il y avait une piste cyclable sécurisée jusqu'à Nozay, je réfléchirai pour investir dans un vélo électrique
- Rue Maurice Berteaux; rue d'Amblainvilliers; rue de l'abreuvoir; voie de l'aulne
- voie de châtenay, rue blin
- D'amblainvilliers (rue de Paris) à bd Foch en direction du centre et des écoles. (Primaire / collège/ du public et du privé). Avoir une réflexion sur les trajets de nos enfants. Pouvoir les laisser seuls sans danger. C'est à dire de vraies pistes protégées.
- il faut un maillage de la ville
- Sur le carrefour à sens giratoire face à la station essence, blv du maréchal juin. Une bande cyclable faisant le tour du rond point et des ralentisseurs avant l'arrivée sur le rond point pour diminuer la vitesse des véhicules qui ne respectent pas le céder le passage.
- Une amélioration de la chaussée (trou à reboucher) avenue de la république. Un de ces trous m'a envoyé à l'hôpital pas plus tard que la semaine dernière (Si besoin facture à l'appui)
- Avenue Gabriel Péri
- Avenue Gabrielle péri qui est utilisé par de nombreux étudiants et citoyens qui se rendent à la gare de Massy
- Verrières ne s'arrête pas à la place Wildenstein! La partie la plus dangereuse à vélo se trouve entre la place Wildenstein et le rond point d'Amblainvilliers. C'est dangereux en particulier à cause des plates bandes au milieu qui empêchent les voitures de se déporter pour doubler. Or il y a sur ce tronçon, en plus des plates

bandes centrales, des plates bandes latérales, des places de stationnement et des trottoirs. Il y a matériellement la place de réaménager la distribution de l'espace pour créer une vraie piste. Au delà du rond point d'amblainvilliers, la route de Bièvres est également très dangereuse à vélo, une piste pourrait être créée en bordure de forêt. La rue de Paris et la rue des coteaux sont également très dangereuse. Beaucoup d'enfants allant à l'école Steiner prennent la rue de Paris à contre-sens sur le trottoir déjà étroit. Ne peut on pas rêver de pistes allant jusqu'aux écoles?? De l'autre côté, l'accès à Sophie Barrat est aussi très dangereux. La traversée du carrefour ne laisse jamais le passage pour les vélos seuls. On pourrait imaginer une passerelle piéton et vélos.

- Les rues qui convergent vers le marché.
- Quand depuis la coulée verte on arrive place de l'Europe, c'est l'enfer pour aller dans le centre, par exemple au marché. Il y a à faire un gros travail de réflexion sur la gestion des ronds-points comme dans le pays nordiques .
- Prolongation rue d'Estienne d'Orves > route de Bièvres
- Av. Gabriel Péri -> voie de la vallée de la Bièvre
- Av.Cambacérés -> rue du général Leclerc
- Route des gâtines
- Rue d'Amblainvilliers-> Jean Jaurès
- robert desnost-lac de verrieres
- Toutes les grandes rues qui convergent vers le collège
- aucun tronçon supplémentaire si la route n'est pas totalement repensée pour accueillir des bus, camions, voitures et vélo
- tant qu'on y est prenons encore de la place sur la route pour une file spécial trotinette
- c'est de la rustine pour faire 'genre' et se donner bonne conscience
- avez vous des statistiques d'usage, quels sont vos objectifs ?
- Toutes les rues qui amènent aux centre ville et ecoles
- Route de Bièvres, Route des gatines, allongement de l'avenue georges Pompidou jusqu'à l'entrée du chemin qui mène au bois au niveau de l'a86
- Rue Estienne d'orve, du boulevard Foch au rond point croix belle avoine
- Poursuivre le tracé sur la fin d'estienne d'orves, puis rue de Paris pour rejoindre la piste cyclable de l'avenue de la croix pasquier
- Avenue Gabriel Peri pour rejoindre les pistes cyclables de la voie de la vallée de la bièvres et donc l'accès au lycée de Massy
- Avenue gabriel Peri, puis Avenue Henri Grelou puis routes des gatines pour rejoindre l'entrée de la forêt (pour ceux qui vont travailler en vélo et traverse la forêt, et pour toute les familles, enfants qui montent à vélo dans la forêt.
- La rue d'amblainvilliers de l'avenue Herin Grelou à la rue d'estienne d'Orves pour la desserte du collège + accès contre sens de la rue d'estienne d'orves au collège pour les élèves qui viennent en vélo depuis Amblainvilliers

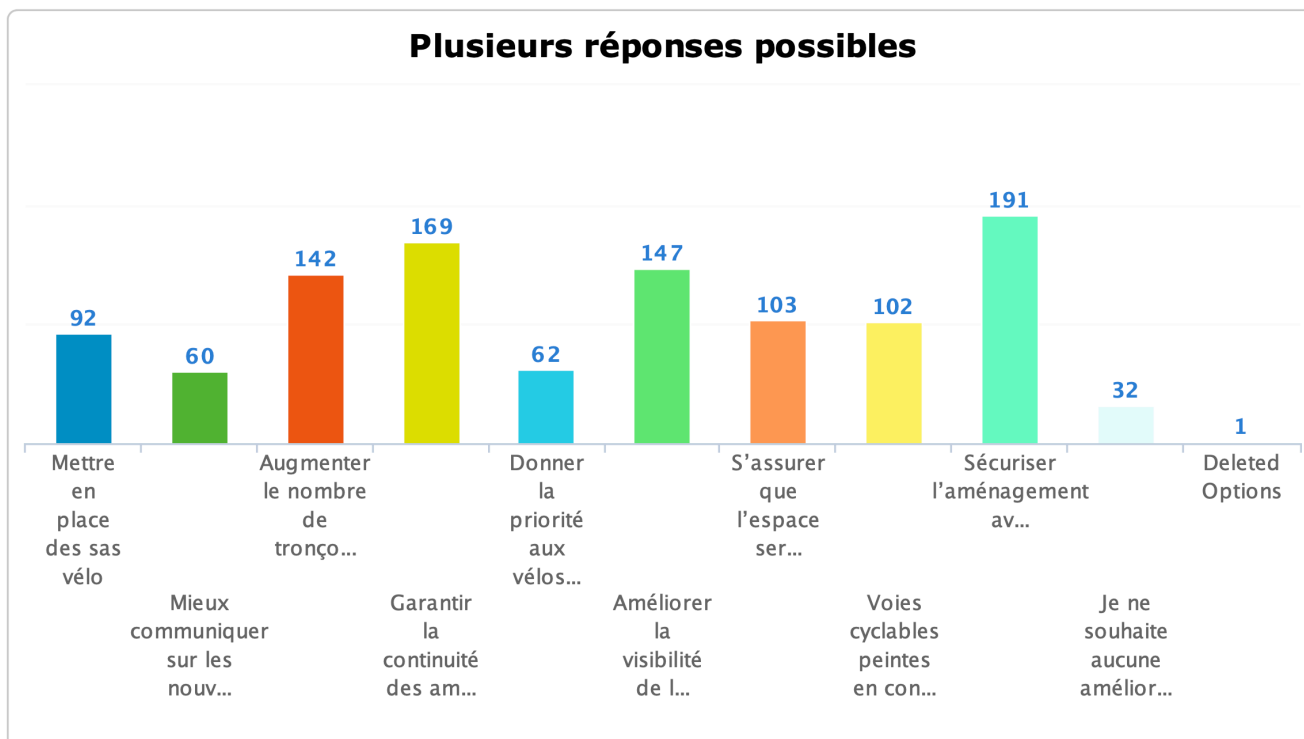
- Avenue du Général leclerc de l'avenue Maréchal Foch vers le Lac + avenue Cambaceres jusqu'au rond point du 19 Mars 1962 pour permettre la liaison avec la gare de Massy Verrières, et rejoindre la coulée verte
- Avenue Marius Hue de la coulée verte au stade (piste cyclable à sécuriser).
- La rue d'estienne d'orves du haut de l'avenue du Général leclerc, jusqu'à la place Wildenstein (en simple marquage)
- Route de Bièvres
- Rue d'Estienne d'Orves
- Rue Marius Hue
- Avenue Gabriel Péri
- - rue de Paris, entre la Croix Belle Avoine et l'Ecole Steiner, en continuité/complément du nouvel aménagement CPS,
- - rue Gabriel Péri (continuité de la piste massicoise qui descend du lycée Fustel)
- - rue Pierre Brossolette pour remonter de la piste antonienne qui va vers le par Heller et le centre ville
- le boulevard maréchal foch dans sa totalité
- Vers le Futur tramway de Chatenay Malabry. Malheureusement les pistes cyclables s'arrêtent au niveau de Sophie Barat. Autre option avenue Estienne d'Orves entre Antony et Verrières qui a une piste cyclable dans un sens seulement.
- Foch jus'au golf. Rue Amblainvilliers (securite collegiens). Marquage et signalétique sur Estienne d'ores. Globalement les dessert de lieux de loisirs (sport, conservatoire/ cine) et établissements scolaires (sécurité des enfants).
- prolonger l'axe jusqu'à grais et amblainvilliers
- Nous souhaiterions avoir un tronçon permettant de traverser Verrieres entre le Lac et le Centre Ville.
- Les parcours sont à poursuivre jusqu'à l'ouest de la ville de Verrières le Buisson. La ville va au delà de la place Wildenstein
- Il manque une piste cyclable pour rejoindre la foret de verrieres pour sécuriser l'accès en vélo pour les famille.
- Route des Gâtines
- Centre ville
- Avenue Carnot
- Etc.
- Avenue Cambacérés, rue d'Estienne d'Orves, Centre ville aménagé réellement, Gabriel Peri, Grands Chênes, Rue d'Amblainvilliers...
- la route des gâtines pour l'accès au bois de Verrières-le-buisson (sécuriser la montée des nombreux cyclistes)
- Tronçon principal : rue de PARIS; Estienne d'Orves, Marechal Foch-
- Tronçon Cambaceres coulée verte-
- Accès aux écoles.
- Accès à la forêt.
- lien entre le centre ville vers => coulée verte + lac +

Amblainvilliers + le bois de verrières + marché + etc ...

- Rue d Estienne d Orves (sens avenue Gabriel Péri vers place de l Europe)
- la voie de Chatenay pour rejoindre la «vraie» piste cyclable sur la voie Georges Pompidou
- ne pourrions nous pas réfléchir pour mettre cette rue en sens unique .
- Aucun
- Habitant sur une partie du tronçon 1, je peux vous dire qu'il doit passer par 2 et quelquefois 3 vélos (dont 1 qui roule sur le trottoir) !!!!
- Super l'intérêt de cet aménagement
- trop dangereux. STOP
- faites des pistes cyclables et non des bandes cyclables
- Avenue Cambaceres
- A minima Il faut prolonger la piste du maréchal Foch jusqu'à Amblainvilliers ,et de l'autre côté faire le lien avec la piste allant de Chatenay (rue Jj clément) + prévoir une piste qui va à la gare de Massy Verrieres et une qui dessert le collège.
- Tronçon vers le bois
- Il faudrait surtout retirer ce que vous avez installé qui se trouve être dangereux.
- Gabriel Peri
- Rue d'Estienne d'Orves au niveau médiathèque et moulin de grès
-
- Rue d'estiennes d'orves du centre vers le rond Point de la croix blanche
- Rue d amblainvilliers pour sécuriser l accès au collège
- Rue des grands chênes / avenue Gabriel péri
- Généralisation des contres sens cyclables dans les rues en sens unique. Mise en place des sas vélos aux feux.
- Nouveaux tronçons : voie de Chatenay, Rue de l'Abreuvoir, Rue Henri Bourrelrier (accès coulée verte), Route des Gâtines (accès au Bois de Verrières), Rue d'Amblainvilliers, Avenue Gabriel Péri, Avenue Général Leclerc, Avenue Cambaceres
- Toutes les rues donnant accès aux écoles.
- Rue d'estienne d'orves
- Rue Henri Bourrelrier
- Aucun
- Avenue Gabriel peri
- Avenue cambaceres
- Rue d'Estienne d'Orves, rue des grands chênes, rue de l'église
- Enlever les pistes cyclables rue D'ANTONY les cyclistes finissent sur le trottoir le long du parc Régnier, trop dangereux pour les cyclistes et les piétons...
- Avenue Gabriel Péri
- Avenue Cambaceres + Général Leclerc
- Rue de l'abreuvoir

- Voie de Chatenay
- Rue d'Amblainvilliers + Rue Jean Jaurès
- Rue d'Antony
- Route des Gâtines
- Rue d'Estienne d'Orves
- La voie de Chatenay car pas mal empreinté et en direction aussi de l'école Sophie Barat pour les jeunes et les enfants
- Vraiment dangereux
- généralisation des voies cyclables à l ensemble de la ville avec séparation entre les cyclistes et les autres moyens de transport afin de sécuriser au maximum
- pourquoi ne pas envisager d avoir un couloir piéton puis un vélo, un terre plein et ensuite les voitures
- Route des Gâtines
- rue Estienne D'Orves trop dangereuse à vélo. Contre sens abérant (trop étroit). Voiture vont trop vite au sortir de la médiathèque.
- Rue Gabriel Peri
- Rue Cambaceres
- aucun
- aucun
- Piste cyclable complète allant au collège avec plus de sécurité
- Piste cyclable montant à la forêt avec priorité vélo pour la montée
- Piste cyclable partant du centre ville et allant à la gare (passant par av du Général Leclerc puis Cambacérés)
- Piste cyclable pour aller au lycée descendant par av Gabriel Péri
- rue Jean-Baptiste Clément
- rue de Paris (surtout entre Amblainvilliers et le rond point de la croix belle-avoine)
- rue d'Estienne D'Orves
- avenue Gabriel Péri
- rue Marius Hue
- Je rêve d'un tronçon sécurisé le long de la route de bièvres (Vaupéroux - Amblainvilliers - Croix belle avoine - éventuellement jusqu'au boulevard du Maréchal Joffre) afin que les enfants du quartier (très résidentiel, avec bcp de familles et de plus en plus attractif) puissent rallier écoles et collèges à vélo. Cela désengorgerait également la route en permettant aux parents d'accompagner leurs enfants sans prendre la voiture. Une piste cyclable également ralliant le Vaupéroux à la Bièvre serait aussi la bienvenue (trottoir très étroit, enherbé et interrompu par des obstacles comme lampadaires)...Merci de penser un peu plus aux habitants (et contribuables !) de ce côté de Verrières.

10. Parmi les propositions d'améliorations suivantes relatives aux nouveaux aménagements, lesquelles souhaitez-vous voir mettre en place ?



- Autres améliorations souhaitées, précisez :
- dangereux de donner la priorité aux vélos en fin de tronçon : les cyclistes brûlent déjà les feus rouges
- Que les cyclistes respectent les feus de signalisation
- LES PISTES CYCLABLES DOIVENT ETRE MATERIALISEES PAR UNE BORDURE EN CIMENT PAR EXEMPLE; LES TRAITS DE PEINTURE NE SONT PAS RESPECTEES
- S ASSURER LES BUS AIENT SUFFISAMMENT DE LARGEUR DE VOIES SANS ETRE OBLIGES D EMPIETER LA PISTE CYCLABLE, PROBLEME LES BOUCHES D EGOUTS SUR LE PISTES ET AUSSI LES RACINES DES ARBRES QUI OBLIGENT LES EMPRUNTEURS A SE DECALER DE LA PISTE
- DE préférence voies peinte en continue, sinon séparateur physique infranchissable, à condition qu'il ne soit pas synonyme de danger en le franchissant.
- Si séparateur de piste, qu'elles soient balayées car les vélos type course à petits pneus crèvent facilement sinon et les cyclistes vont sur la route. Ne pas faire de piste le long des parkings voiture pour éviter les ouvertures de portières.
- DANS LE CADRE DE LA ZONE D ETUDE DE FOCH PREVOIR SI POSSIBLE DES PISTES HORS RUES
- DES VOIES VELO OUI MAIS PAS SUR DES ARTERES PRINCIPALES. IL Y A DEJA PAS DE PLACES LARGES POUR LES VOITURES. VOIR LA QUEUE EN RENTRANT DU TRAVAIL ???
- AUCUNE !. VOUS PARTEZ DU PREREQUIS: TOUS LES VERRIEROIS SONT ADEPTES DU VELO!
- DEDIER DES PETITES RUES AUX VELOS. NOTRE VILLE EST

DANS L AGGLOMERATION PARISIENNE. C EST UN LIEU DE PASSAGE. NOUS AVONS BESOIN DE NOS VOITURES POUR CIRCULER. QUAND ON EST AGE, LA VOITURE EST NOTRE LIBERTE

- apprendre aux automobilistes à respecter les cyclistes
- ne pas donner la priorité aux vélos : cyclistes qui déjà ne respectent pas les priorités et arrivent de partout dans les carrefours
- Voir recommandations jointes (mais en rentrant ce questionnaire en ligne, je ne trouve pas les recommandation -AM)
- sas à vélo, ça dépend des endroits
- s'assurer également que l'espace soit suffisant pour les voitures et transport en commun
- Séparateur physique = ça dépend des endroits
- Il faut aménager les trottoirs pour en faire de vraies pistes cyclables. Partage entre piétons et vélos, les largeurs le permettent. beaucoup moins de danger pour les cyclistes. et pas diminuer la largeur des voies pour les automobilistes et bus et cars.
- mettre des accroches vélos a proximité des commerces
- sécuriser l'aménagement par séparateur physique -> ainsi les bureaucrates se rendront compte que les voitures ne peuvent pas se croiser sans risquer d'accidents
- Suppression de tous ces aménagements et cessons de pourrir la vie de 95 % de la population pour satisfaire les exigences de 5%

- Mettons fin à l'hypocrisie
- si séparateur physique infranchissable = pas de flexibilité = bouchons supplémentaires pour les voitures
- essayer de faire de vraies voies cyclables indépendantes de la rue, peut être en rognant sur certains trottoirs
- Je souhaite que les pistes cyclables prennent la place de la voiture sur la chaussée et non pas sur les bas côtés (trottoirs, fossés, espaces verts)
- Parking vélo sécurisé à la gare de Massy
- parking vélo au carrefour rue d'Estienne d'Orves et rue de paron
- l'état des routes est en mauvais état. Trop de trous
- L AVENUE HENRI ET LOUISE DE VILMORIN EST UN VRAI DANGER
- CIRCULATION ACCRUE
- NON RESPECT DES CARREFOURS
- REBOSSER DES PISTES CYCLABLES QUI SOIENT EXTREMENT ... MEME FORMAT QUE L AVENUE GEORGES POMPIDOU CAR MOYEN D ASSURER LA SECURITE EST QUE LA PISTE EST INDEPENDANTE DE LA VOIRIE
- plus d'arceaux, garages à vélos fermés, rappeler code de la route comme : rues à 30km/h, contre sens autorisé sauf indication contraire par un panneau,
- Toute la ville de VLB a des rues aménagées en priorité aux vélos , piétons, poussettes, etc
- Revêtement à améliorer pour éviter nids de poule, bosses, flaques d'eau etc
- **Tronçon 1:**
- Des aménagements sur le tronçon 1 semble indispensables pour garantir la sécurité des vélos et rendre l'utilisation de ces voies cyclables plus agréables:
- - En l'état, la largeur de l'avenue ne permet pas la cohabitation des vélos et des voitures (d'un point de vue automobiliste, la voie de circulation est trop étroite pour circuler sans mordre sur la piste cyclable, d'un point de vue cycliste, cela engendre un sentiment d'insécurité). Une séparation physique entre la route et la piste cyclable permettrait la bonne cohabitation de tous en sécurité!
- - D'un point de vue cycliste, la présence de nombreux nids-de-poules dans l'enrobée de la chaussée est désagréable, voire dangereux.
- **Tronçon 2:**
- La largeur de la route permet la circulation de tous les usages en sécurité, un marquage plus visible serait un plus!
- Prévoir le nettoyage au sol des pistes cyclables (feuilles, gravillons,...).
- Travailler avec les autres agglomérations aux alentours pour s'assurer d'avoir une continuité de pistes, notamment avec Antony (pour rejoindre la Gare d'Antony et l'établissement Saint-Marie) et Chatenay pour pouvoir rejoindre des itinéraires vers Paris.
- suivre les recommandations du Cerema, qui sont des préconisations à minima, rien n'empêche de faire mieux mais surtout ne pas faire moins. Hélas les bandes cyclables temporaires l'an dernier étaient bien en dessous des recommandations et une bonne idée de départ s'est transformée en création d'aménagements cyclables dangereux ne donnant pas envie de se mettre au vélo.
- La piste boulevard du Maréchal Foch est inondée, dans les 2 sens, par temps de pluie. Il y a bcp de nids de poule.
- Les voitures ne la respecte pas systématiquement, continuent à rouler vite et prêt des vélos. Elle reste dangereuse, et impensable à prendre avec des enfants.
- Il y aurait la place, à partir de la place Paul Fort, de dégager l'équivalent d'une voie complète pour faire quelque chose de vraiment praticable et sécurisé (comme devant le parc de la noisette/la vallée de la Bièvre), notamment pour les vélos avec carrioles, les enfants.
- C'est un axe qui est appelé à être de plus en plus emprunté (Paris-Saclay), prenons les devants !
- Sécuriser l'aménagement avec un séparateur physique infranchissable par les voitures (piste cyclable)
- De la lumière sur la piste cyclable de la D60 jusqu'au golfy!!! Très dangereux
- En priorité : rendre plus roulants des chemins en forêt en particulier ceux traversant la forêt pour se rendre à velizy ou chatenay par exemple depuis la table d'orientation (il y a du monde qui va travailler en vélo via la forêt ou pour les balades). Trop de chemins sont hyper caillouteux et très désagréables à prendre. J'ai dû investir dans un modèle tout suspendu fin 2020 uniquement pour en limiter les impacts sur mon dos. Un minimum de réparation de couverture est indispensable. Un grand merci d'avance.
- Respectez aussi. Les automobilistes et piétons
- Attention il ne faut pas que VLB devienne un Paris Hidalgo
- Améliorer l'état des routes. Les pistes cyclables étant sur les bords, elles sont souvent en mauvaise état (trous...).
- Revoir l'aménagement de l'ensemble «voirie- places de stationnement- trottoir» pour que chaque usager ait sa place. Ce n'est pas juste rajouter de la peinture pour délimiter les voies cyclables.
- 1. Transformer la rue d'Estienne d'Orves en voie piétonne (actuellement le guidon du vélo ne passe pas si une voiture arrive en contre-sens!).
- 2. Signaler l'interdiction de la circulation des vélos promenade de Swanley (réservée aux piétons).
- Le point essentiel reste la continuité des tronçons
- Ces bandes, dans leur largeur actuelle sont dangereuses. Je vois deux solutions possibles :
- - Faire une piste cyclable séparée de la voie pour véhicules à moteur
- - Dimensionner les bandes comme recommandé par le Cerema (organisme d'expertise public) : au moins 1,50 m de large hors bandes et plus en cas de véhicules stationnés à côté de la bande cyclable
- Je pense le jaune au sol est pas assez visible , mettre en blanc
- Attention aux morceaux inondables quand il pleut
- Faire de vraies voies pour les voitures et pour les vélos. Car mettre juste un traçage au sol en tronquant la voie

automobile est ridicule. De plus les bus sont déjà à moitié sur la route quand ils sont à l'arrêt. Ils condamnent la voie vélo et la circulation devient difficile pour tout le monde

- Pour aller de l'ouest de Verrières vers la place de l'Europe, je me sens plus en sécurité en passant par le centre ville, rue d'Antony dans un sens puis passage sur parking pour reprendre la rue d'Estienne d'Orves et rue d'Estienne d'Orves dans l'autre sens. Le boulevard Foch est trop fréquenté par les voitures et les autobus. Une piste cyclable séparée de la route me semble indispensable.
- préférer les coussins berlinois aux autres ralentisseurs
- inciter les trajets scolaires
- Supprimer les pistes cyclables à contresens dans les rues en sens unique.
- Définir une piste cyclable sur une zone autre que la route (ou agrandir la route). Ceci afin de garantir une réelle place sécuritaire aux vélos (tout en permettant le croisement des voitures). Piste cyclable le long de la pelouse sur l'avenue de la République par exemple.
- Entretien des pistes cyclables (élagage, passage des balais, ...), assurer un revêtement lisse, sans les nids de poule qui sont des points de crevasse, surtout quand une voiture vous oblige à garder votre droite et dans l'impossibilité de faire un écart pour l'éviter (tronçon pour rejoindre la coulée verte !!!)
- Peindre une bande de peinture sur la chaussée pour délimiter une zone cyclable qui intègre le caniveau est juste criminel !
- Ces pistes «cyclables» sont plus dangereuses qu'une autre chose.
- Soit on met des panneaux «Voitures - Vélos, partageons l'espace» en rappelant ainsi que les vélos sont des véhicules, avec les mêmes droits que les autos, soit on fait de vraies pistes séparées, comme le long de la Bievre, avec l'obligation pour les vélos de les utiliser (et pas les retrouver en paquet sur la route)
- Il ne faut pas systématiquement mettre des panneaux multidirectionnels donnant la priorité aux vélos quand le feu est rouge.
- Carrefour Migneaux/G Peri et Carrefour G Péri/Bvd Foch : ces 2 carrefours sont dangereux pour les cyclistes qui peuvent passer le feu rouge bien que la voie soit très passante. Il faut juste nous donner la priorité à droite sur les gros carrefours SVP.
- Je vois trop de cyclistes inconscients et prennent des risques inutiles d'autant plus qu'ils n'ont pas tous une signalétique visible (bien qu'on soit en hiver).
- Vraies pistes cyclables plates et sans trous (et pas dans le caniveau comme actuellement Rue d'Estienne d'Orves).
- Sécuriser, notamment aux rétrécissements de voies (très dangereux en l'état)
- Réfection des routes qui ne l'ont pas été depuis plus de cinquante ans et création de trottoirs là où il n'y en a pas!!!!
-
- attention à l'espace pour les voitures insuffisants, surtout qd on doit tourner, pas sécurisant, ni pour voitures ni

pour vélo, qualité des routes, pistes dans des caniveaux abîmés, trous, eau, feuilles, ce qui pousse à se décaler vers les autos

- Sauf à avoir le privilège de travailler à distance de vélo, la voiture / transport en commun demeure essentiel, et encore pour un certain nombre d'années.
- Faciliter le vélo / trottinette est intéressant, mais pas au détriment de la voiture / transport en commun. J'entends la réduction du trafic de transit, dans la mesure où l'on parvient à ne pas bloquer les Verrierois qui partent / rentrent du travail avec ce mode.
- La priorité absolue est d'avoir une séparation physique, le reste n'assure aucune sécurité !!! Le partage avec les voitures sur une même surface préalablement existante est très dangereuse : cela réduit l'espace pour les voitures et en cas de croisement dans les 2 sens avec présence de vélo, il n'y a pas de place
- penser à une solution qui ne pénalise personne, QUI NE PENALISE PAS LES VOITURES NI LES PIETONS NI LES VELOS, et partager l'espace, PAS de PRIORITE aux vélos, mais faire cohabiter
- séparateur physique sans perte de voie de circulation des véhicules motorisés
- arrêter de pénaliser l'automobiliste, et penser que chacun retrouvera d'un côté ou de l'autre selon les cas
- S'assurer que les véhicules peuvent circuler. Renforcer les transports en communs notamment 196 qui pourrait aller jusqu'au rond point de la pharmacie du bois. Une vraie séparation
- Rappel aux cyclistes que le code de la route s'applique y compris les feux de circulation ou passage piétons.
-
- Il faut penser différemment
- Plutôt que de partager les rues actuelles, étudier des voies cyclistes sur des rues parallèles aux grands axes.
- Cela permet de bien séparer les flux, de minimiser les frais, et de rendre les parcours agréables et pratiques pour tous
- Les enlever.
- Sas vélos couverts (en cas d'intempéries)
- Trottinette park ?
- Suppressions des aménagements cyclables en l'état bien trop dangereux pour TOUS les usagers.
- Tout ce qui peut accroître la sécurité entre piétons / vélo cycliste / voitures.
- Veillez à ce que l'automobiliste ne puisse ignorer la présence de cyclistes
- «infranchissable» est peut-être un peu fort mais au moins bien séparé.
- Aménager les pistes cyclables sur les trottoirs qui sont très larges sur ces axes !
- Revêtement lisse et sans ornières! Notamment avenue de la République avant la coulée verte
- Bandes réfléchissantes 1 sur 3 ou autre pour une meilleure visibilité de la piste la nuit! Sensibiliser les cyclistes sur leur conduite à tenir

- Installer des garages à vélo/ trottinettes aux abords des écoles et des lieux où l'on doit laisser son vélo plus longtemps que pour faire une course.
- Des parkings : on ne prends pas son vélo au quotidien pour faire des boucles mais pour se déplacer des points A à B.
- Des parkings (attaches au sols) doivent être disséminés le long des parcours.
- Incroyable qu'il y en ait si peu.
- On ne gare pas un vélo n'importe comment, à moins de vouloir se le faire voler...
- Plus encore si électrique.
- Entretien de la route et ralentisseurs
- Il convient absolument de bannir les voies cyclables en sens opposé aux automobiles, c'est en effet extrêmement dangereux. J'ai dans mon entourage un collègue qui a été hospitalisé 3 mois qui a payé le prix fort de cette mauvaise idée. Il convient de dédier les voies cyclables aux vélos et les séparer physiquement, il ne faut pas donner accès aux deux roues ayant des vitesses différentes comme les motos ou scooters c'est encore une très mauvaise idée.
- La continuité est essentielle pour la sécurité. Si on veut que les plus jeunes apprennent à se déplacer à vélo, il faut tout mettre en oeuvre pour un maximum de sécurité.
- Je pense qu'il est préférable de faire des aménagements sûr que de «communiquer» sur ces aménagements. En revanche, il serait bon aussi de faire des campagnes d'informations sur les droits et devoirs de chacun, cyclistes, piétons et automobilistes, éduquer les enfants dans les écoles au respect de ces droits et devoirs, et que tous les adultes donnent l'exemple (on en est loin! il y a donc du travail à faire dans ce sens). Le respect des règles est aussi un facteur de lien important: plutôt que de vivre dans une société où chacun déverse son agressivité dès que son passage est entravé, on peut apprendre à céder le passage et à être content de le faire.
- L'espace alloué est clairement insuffisant.
- Réduire la largeur d'une voie prévue pour les voitures n'est pas suffisant pour en faire une piste cyclable sécurisée.
- Actuellement il est dangereux de se déplacer en vélo sur ces demi pistes cyclables.
- Prévoir des séparateurs ou une rétrécissement du trottoir.
- Amélioration du confort des pistes cyclables (sécurité des déplacements cyclables des autres véhicules motorisés, signalétiques au sol visibles et vertical, amélioration de l'état des routes)
- Donner une vraie place au vélo
- Chicane en faveur du vélo
- Augmentation du nombre de stationnement pour vélos et sécurisé (centre ville, commerces, entreprises)
- Points de recharge vélo électrique et de gonflage
- Jalonnement des itinéraires cyclables avec des panneaux spécifiques (information)
- Recyclerie pour réparations/ateliers/échanges
- Tant que la partie réservée aux voitures est moins large que les voitures et que la partie réservée aux vélos est à moitié dans le caniveau, dans les nids de poule et dans les flaques d'eau (boulevard Foch) ça ne peut pas marcher. Et le bus s'arrête en plein sur la partie cyclable tous les 500m. En plus la peinture s'efface.
- Surtout différencier les zones. Une simple ligne jaune à droite et qui rétrécit la voie des voitures ne change pas grand chose. C'est mieux mais il faut une séparation plus nette.
- si on veut protéger et encourager le vélo, à voir d'ailleurs l'utilité sur une commune comme la notre, il faut le faire autrement qu'en faisant du bricolage
- Qualité de la route sur l'Espace vélo (ex du boulevard maréchal Foch où il est presque dangereux d'y rouler)
- Zone de gonflage et petits outils (à l'image des bornes mises à disposition à Vélizy, au niveau de l'arrêt Tram devant le centre commercial.
- Rue Marius Hue : il existe déjà un aménagement, mais étant donné que la vitesse des automobiles est trop élevée, on ne se sent pas en sécurité. Il faudrait des séparateurs physiques infranchissables par les voitures.
- - mettre des cédez-le passage cyclables, manquants, au feu du haut de la rue de Paris, en continuité/complément du nouvel aménagement CPS,
- - un unique bouton pour le feu de la D36 (nouvel aménagement CPS)
- Ne pas permettre une circulation cycliste sur les voies à sens unique où il n'y a pas assez de place comme cela est possible dans la rue Jean Jaurès où il vaut mieux aller sur le trottoir si l'on veut l'utiliser à contre sens.
- Un séparateur est indispensable sur la piste du boulevard du Maréchal Foch, car c'est très insécurisant quand on est à vélo. Mais je conçois qu'il manque d'espace et en voiture, il est presque impossible de ne pas empiéter sur la piste cyclable.
- Une signalétique vélo ultra présente (panneaux au feu, marquage au sol) pour inciter les automobilistes à être très prudents et alertes.
- mettre en place des anneaux de fixation de cadre pas uniquement l'appui sur la roue.
- Faire une bande cyclable suffisamment large en prenant en compte le fait que le caniveau en pavé n'est pas fait pour rouler dessus.
- Signalétique
- Application smartphone
- Sensibilisation automobilistes, bus
- Il nous faut des aménagements, pas des coups de peinture ! Et laisser les vélos circuler sur des bords de route penchés, troués, avec des pavés, etc, c'est pire que rien.
- L'aménagement de piste cyclable est aujourd'hui une nécessité dans le cadre du plan climat. Verrières est en retard.
- - rappel de la signalétique aux cyclistes pour un meilleur respect du code de la route de leur part
- - améliorer la signalétique à l'approche des ronds points

pour permettre aux automobilistes d'anticiper la surveillance d'un véhicule ou d'un vélo, en plus des passages pour piétons ...

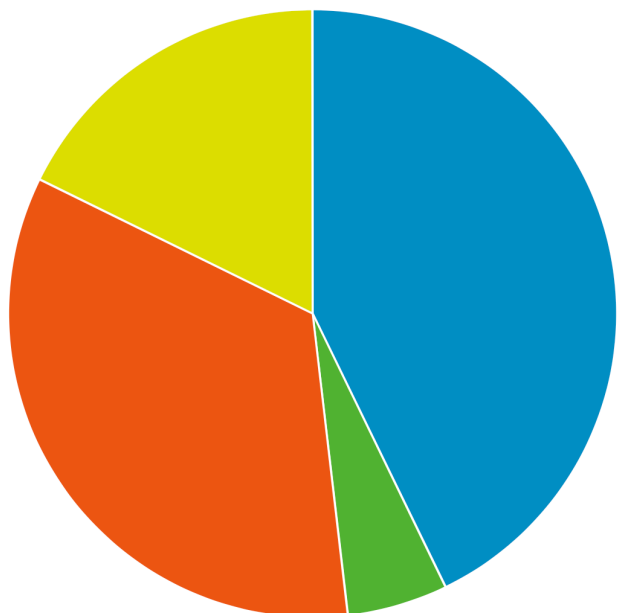
- L'espace disponible sur la chaussée ne permet pas le passage à la fois des vélos et des voitures, c'est extrêmement dangereux pour tous !! Il faut trouver d'autres solutions pour pouvoir circuler à vélo
- Distinguer les voies vélos promenades <=> des zones de déplacements rapides pour travail/courses/déplacement
- - Limiter toute la ville à 30km / h pour les voitures
- - rendre le centre ville réellement piéton à minima le week-end
- Supprimer ces pistes ridicules qui ne servent à rien
- Éviter que les cyclistes grillent les feux rouges et les stops
- Bien séparer physiquement les pistes cyclables (et pas sur trottoir)
- Attention aux panneaux priorité affichés aux feux rouges. Souvent irréfléchis et potentiellement dangereux. Pour être utilisables les pistes doivent être sécurisées : séparations physiques et rattrapage de chaussée (ex av Foch au niveau du parc Reigner, chaussée dangereuse)
- Malheureusement, les zones identifiées pour les cyclistes sont souvent celles qui sont en mauvais état puisqu'il s'agit des bordure de route : Les trous et bosses obligent les cyclistes à s'écarter du trottoir ce qui les expose un peu plus et agace les automobilistes. De même, par temps de pluie, ces mêmes zones sont souvent remplies de flaques que l'on cherche à éviter. Une réfection des tronçons pourrait donc être utile !
- Il faut retirer ces aménagement qui ont été fait à la Hâte et sans réflexion préalable par des personnes qui pratique les voies en tant qu'automobiliste, même pour les bus ça devient dangereux.
- Les séparateurs physiques sont indispensables pour assurer la sécurité des vélos.
- Augmenter le contrôle du comportement des cyclistes sur ces tronçons et dans la ville en général. Seuls les automobilistes sont pour l'instant verbalisés en cas d'infraction. Alors que les mauvais comportements des vélos sont plus dangereux
- Séparation physique des voies vélo importante pour la sécurité. Répression du stationnement des voitures sur les voies vélo (quotidien devant l'école Paul Fort). Généraliser le contre sens cyclable dans les zones 30 et zones de rencontres notamment en centre ville. Eclairage renforcé du tronçon rue Colonel Fabien.
- Revêtement du sol destiné aux pistes cyclables
- Très dangereux entre les bus, les camions les vélos. Les automobilistes prennent trop de risques en roulant au milieu de la route. Il faut redéfinir les espaces nécessaires à chacun: autos, piétons et vélos !
- Il faut les enlevés c est encore plus dangereux.
- Je trouve les panneaux permettant le franchissement des feux par les cyclistes dangereux a certains endroits. Croisement av g peri et rue estiennes d'orves notamment
- Supprimer les circulations à contre sens
- Une vraie séparation entre les cyclistes et les voitures. Les

gens sont trop distraits au volant et trop pressés. Certains prennent des risques inconsidérés pour doubler que vous soyez seul ou avec des enfants.

- Enlever ses poste provisoires
- Sécurisez l'aménagement avec un séparateur physique entre les voitures et les piétons en centre ville. Garantir la continuité des aménagements entre le trottoir de traversée du parking Malraux qui s'arrête au tiers et ne rejoint pas la rue D'Estienne d'Orves.
- Supprimer les parkings réalisés par marque blanche sur les trottoirs (voie verte ...) les voitures se garent à raz du mur ne permettant pas aux piétons de passer. Verbaliser les contrevenants
- Rénover les trottoirs le long du parc Régnier sans "décoration" qui provoque des affaissements Ne pas macadamiser les sentiers comme le long de la Bièvre. Il n'est en plus pas plat ...
- Voie pour les voitures est trop serré maintenant. Un fois le vélo roule sur la piste la voiture doit le dépasser en utilisant la voi de direction opposé. C'est comme avant. Il faut plutôt aménager les trottoirs/palce parking non utilisés à côté d'école pour aménagement de pistes et pas les voies pour les voitures (elles sont déjà trop serrés en France, croyez moi).
- éviter les pistes dangereuses, ce qui n'est pas le cas actuellement
- enlever la piste cyclable bld du Marechal Foch entre ave g.Péri et place Paul Fort, la rue est trop étroite pour supporter une voie cyclable et c'est dangereux avec le groupe scolaire
- Des pistes protégées pas des bandes !
- Personne n'a envie de se faire frôlé par un bus alors qu'il est sur une voie d'à peine 1 mètre de large.

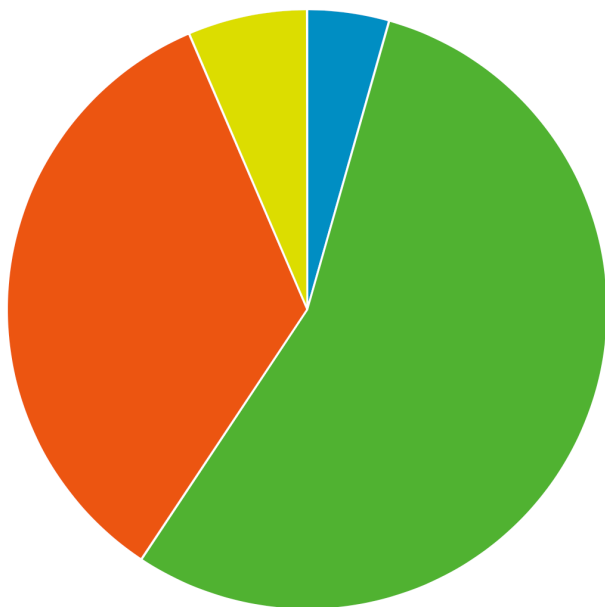
11. Depuis le confinement de mars, indiquez pour chacun des modes de déplacement si votre utilisation a augmenté, diminué ou est inchangée...

Vélo, trottinette



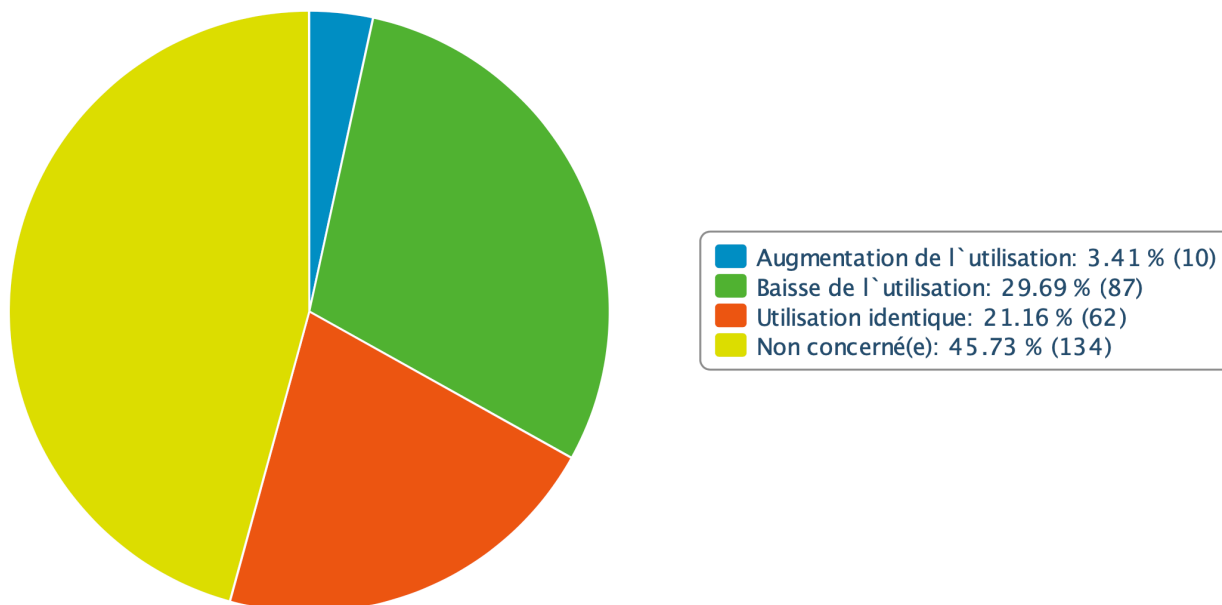
Augmentation de l`utilisation: 42.81 % (128)
Baisse de l`utilisation: 5.35 % (16)
Utilisation identique: 34.11 % (102)
Non concerné(e): 17.73 % (53)

Voiture, moto

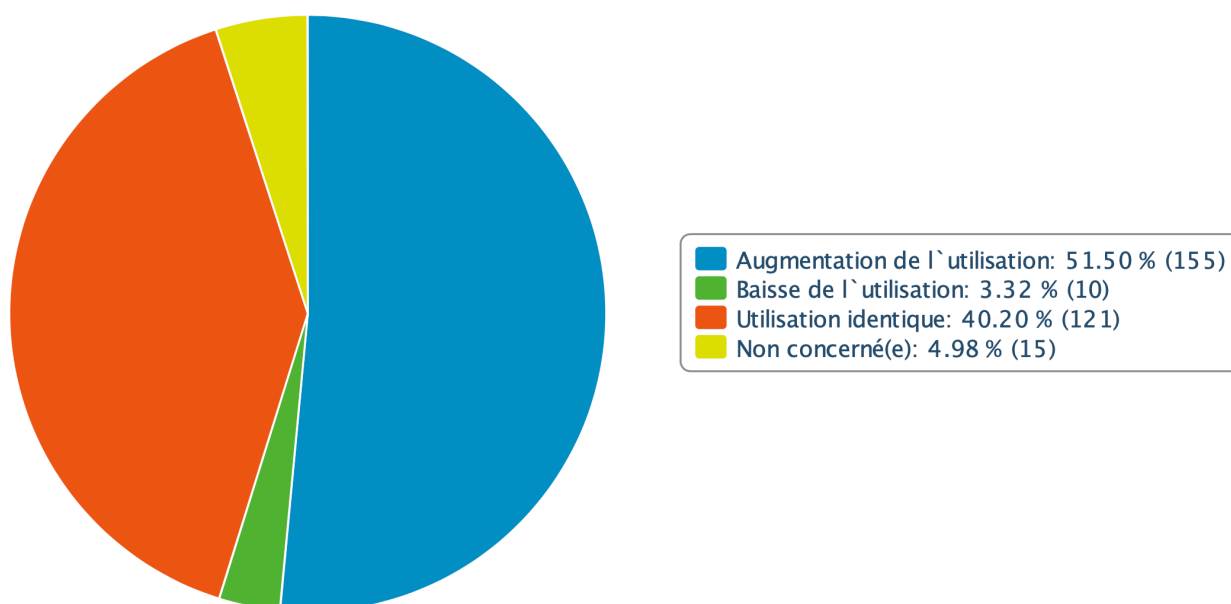


Augmentation de l`utilisation: 4.41 % (13)
Baisse de l`utilisation: 54.92 % (162)
Utilisation identique: 34.24 % (101)
Non concerné(e): 6.44 % (19)

Transports en commun (bus, tramway, métro, train...)



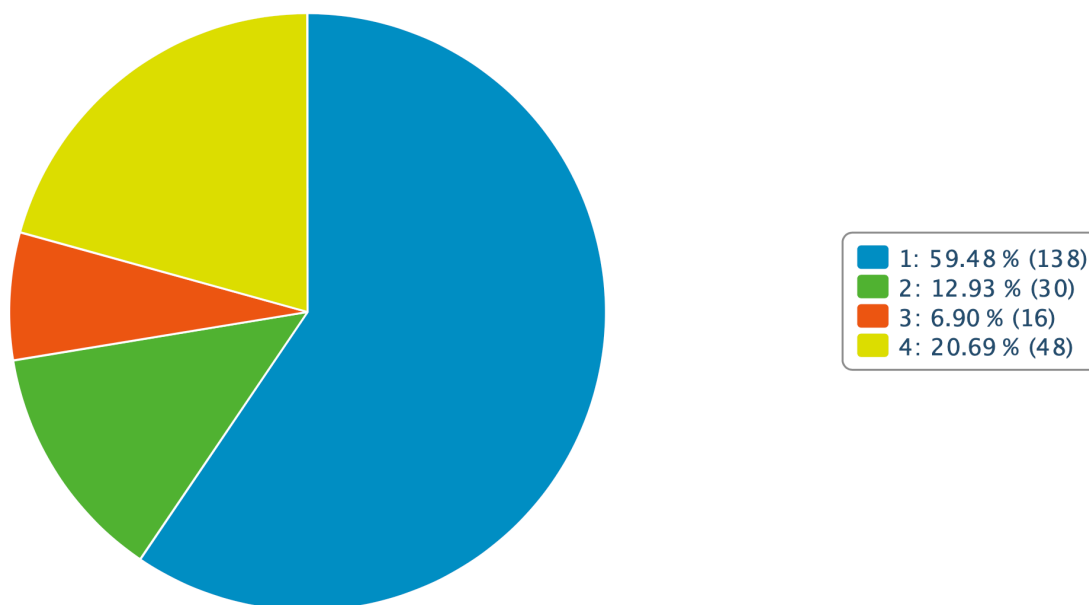
Marche



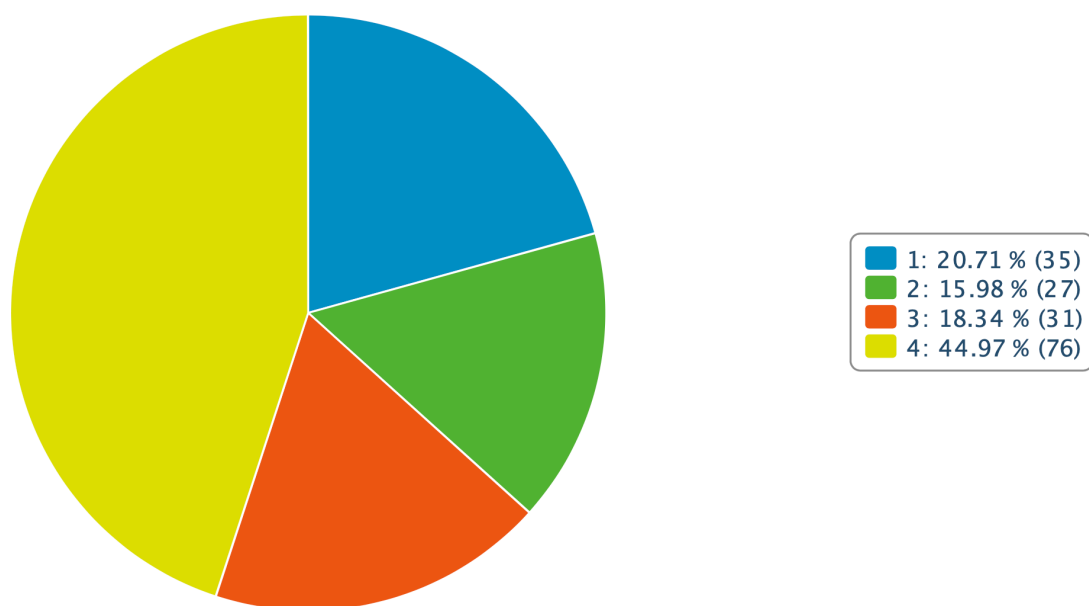
12. Pour chacune des activités suivantes, classez les moyens de transport que vous utilisez pour vous déplacer : de 1 à 4 du plus utilisé au moins utilisé (ne pas classer les moyens de transport que vous n'utilisez pas)

Vous rendre au travail...

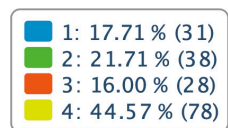
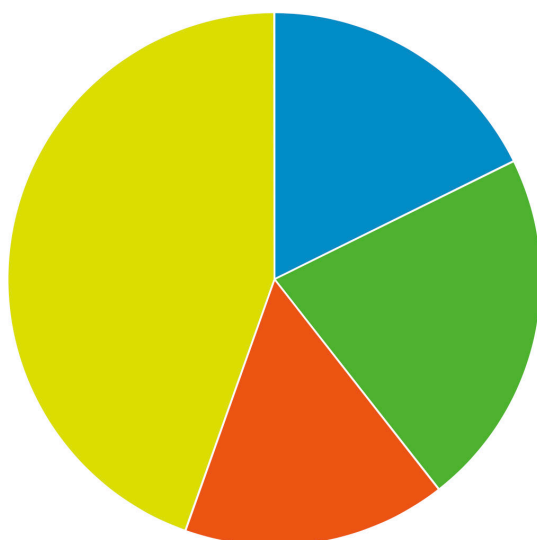
Voiture, moto



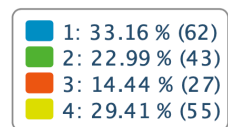
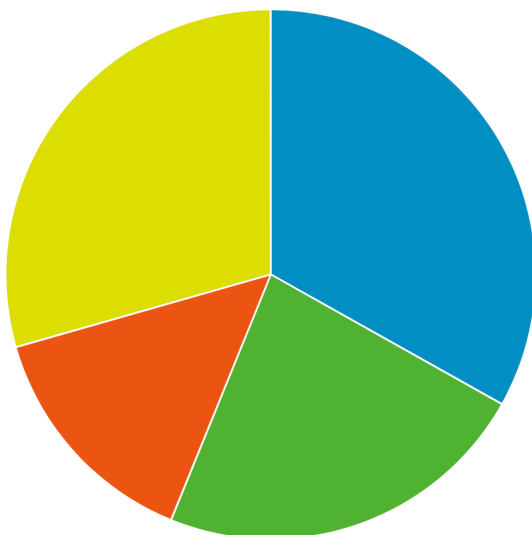
Transports en commun (bus, tramway, métro, train...)



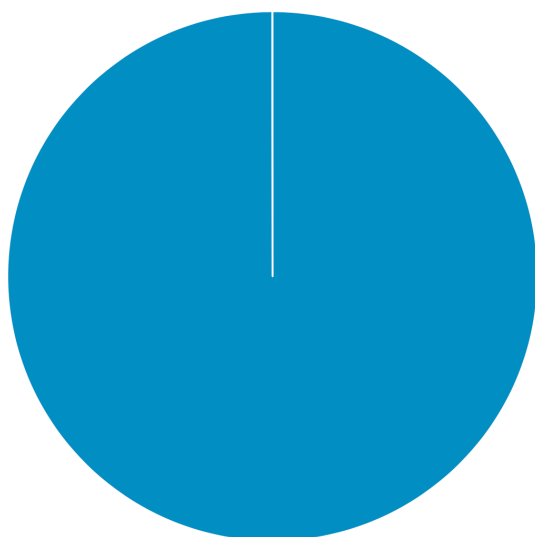
Marche



Vélo



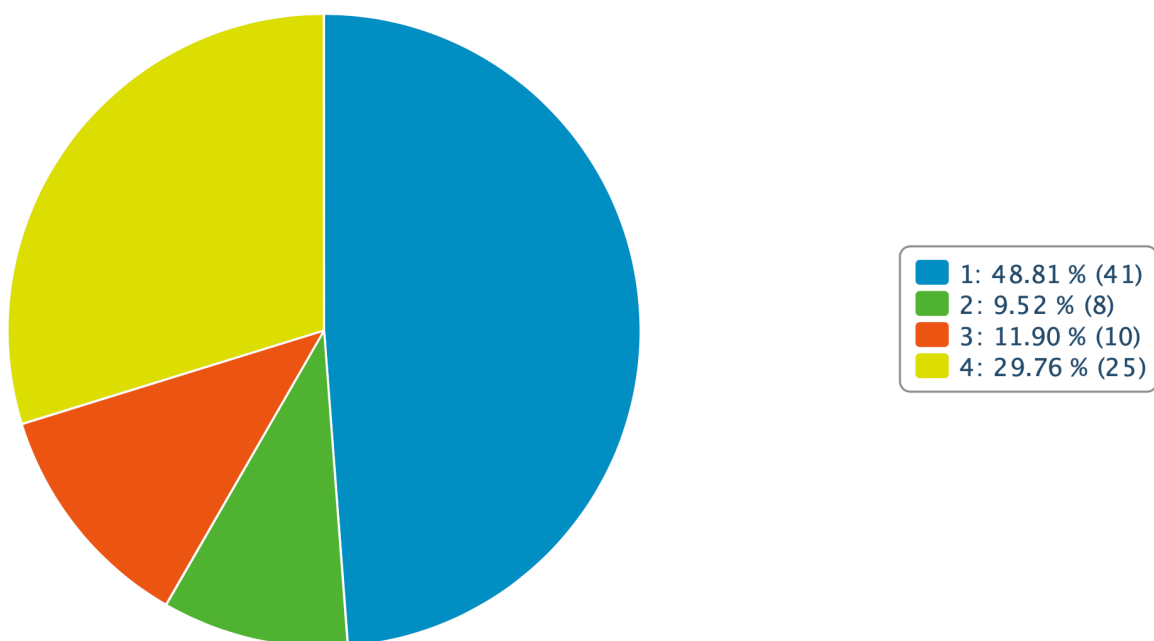
Non concerné



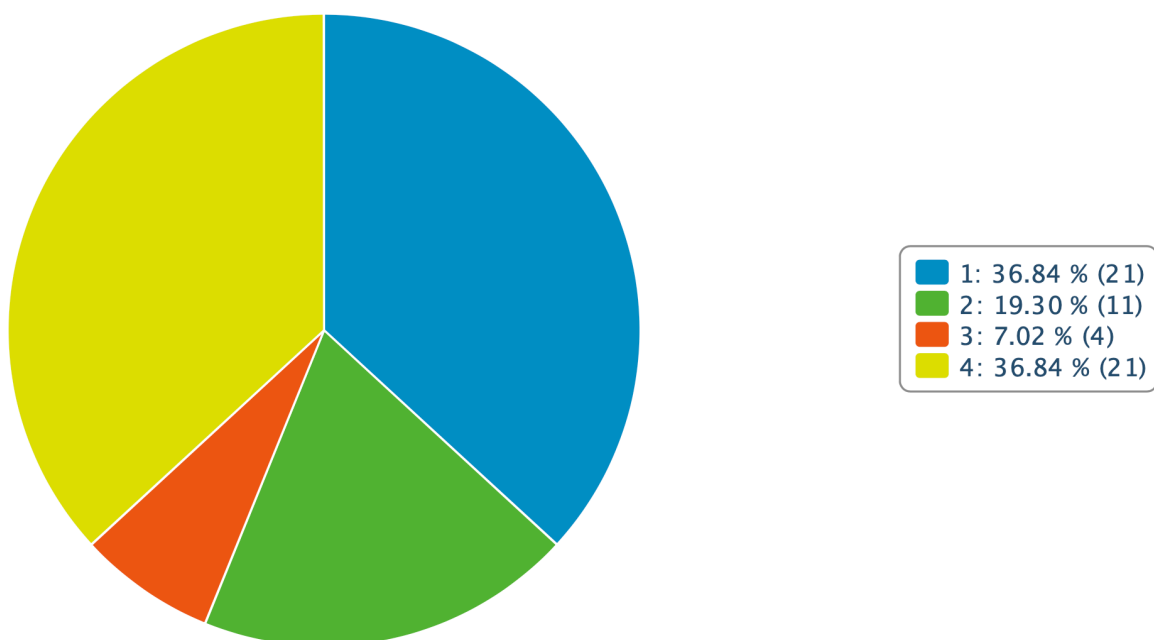
12. Pour chacune des activités suivantes, classez les moyens de transport que vous utilisez pour vous déplacer : de 1 à 4 du plus utilisé au moins utilisé (ne pas classer les moyens de transport que vous n'utilisez pas)

Vous rendre à l'école, à l'université ...

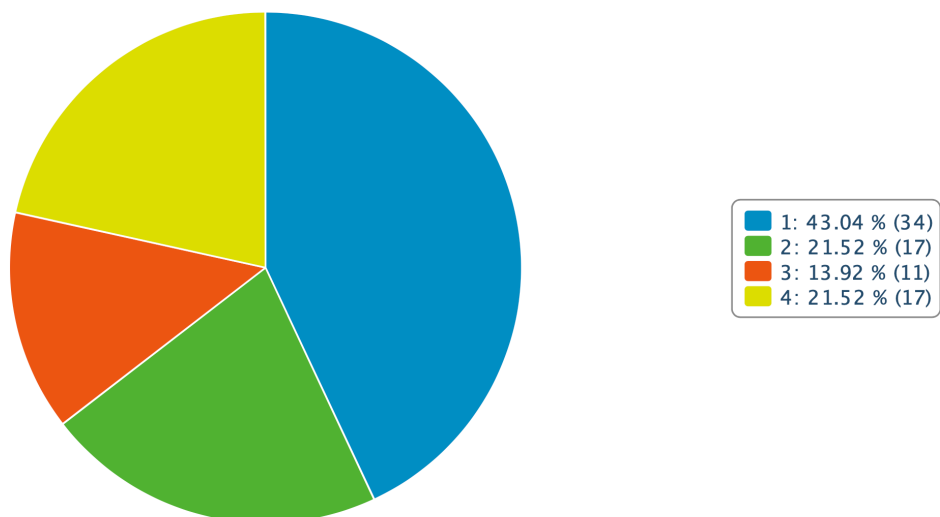
Voiture, moto



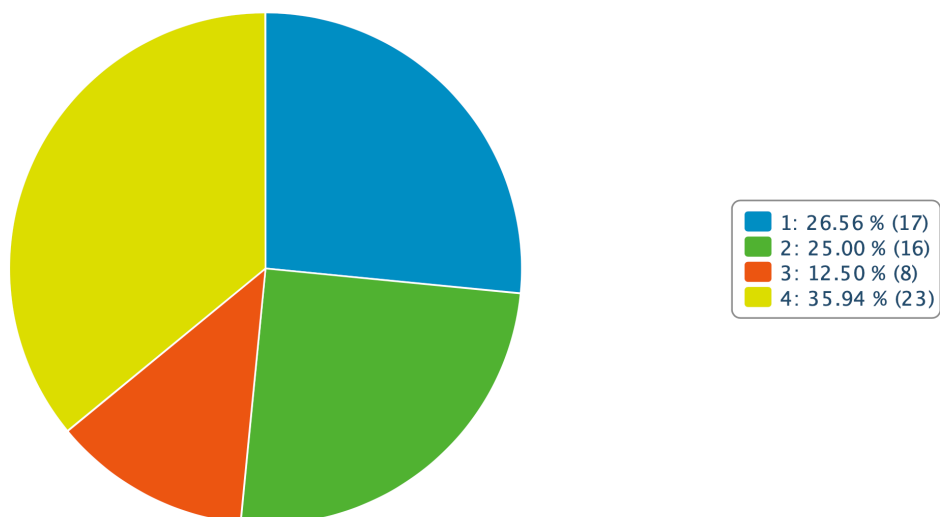
Transports en commun (bus, tramway, métro, train...)



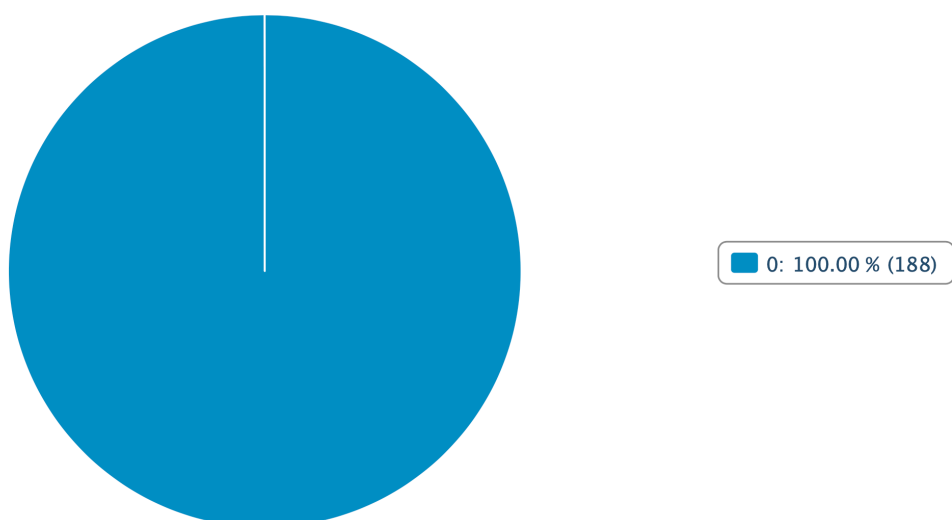
Marche



Vélo



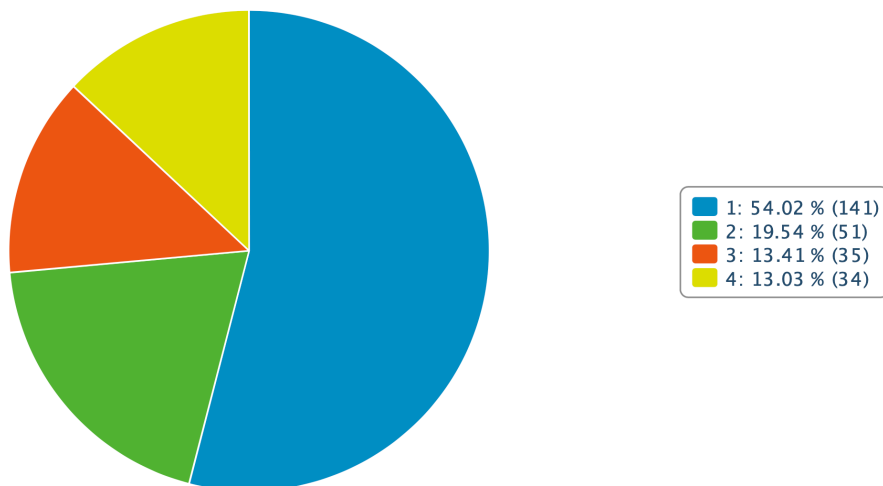
Non concerné



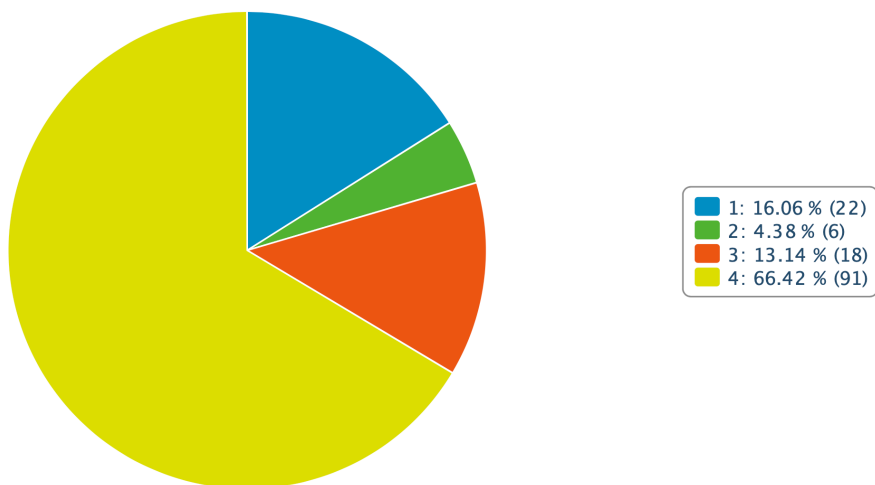
12. Pour chacune des activités suivantes, classez les moyens de transport que vous utilisez pour vous déplacer : de 1 à 4 du plus utilisé au moins utilisé (ne pas classer les moyens de transport que vous n'utilisez pas)

Faire vos courses ...

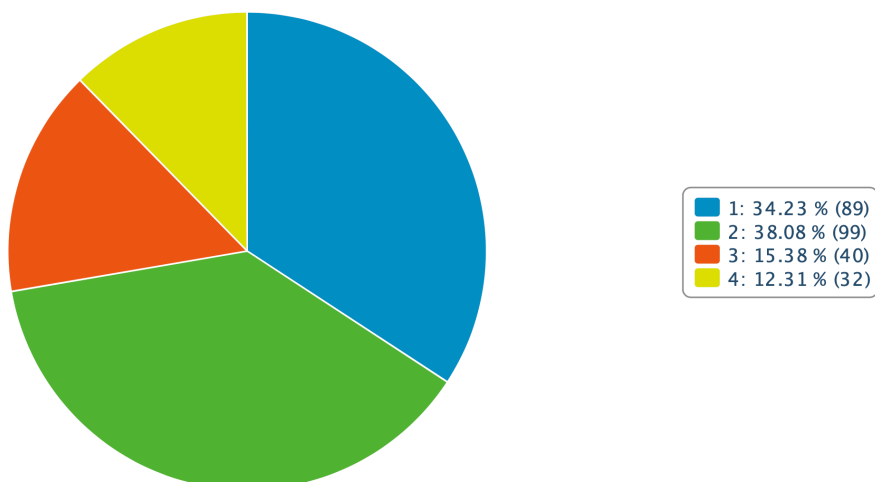
Voiture, moto



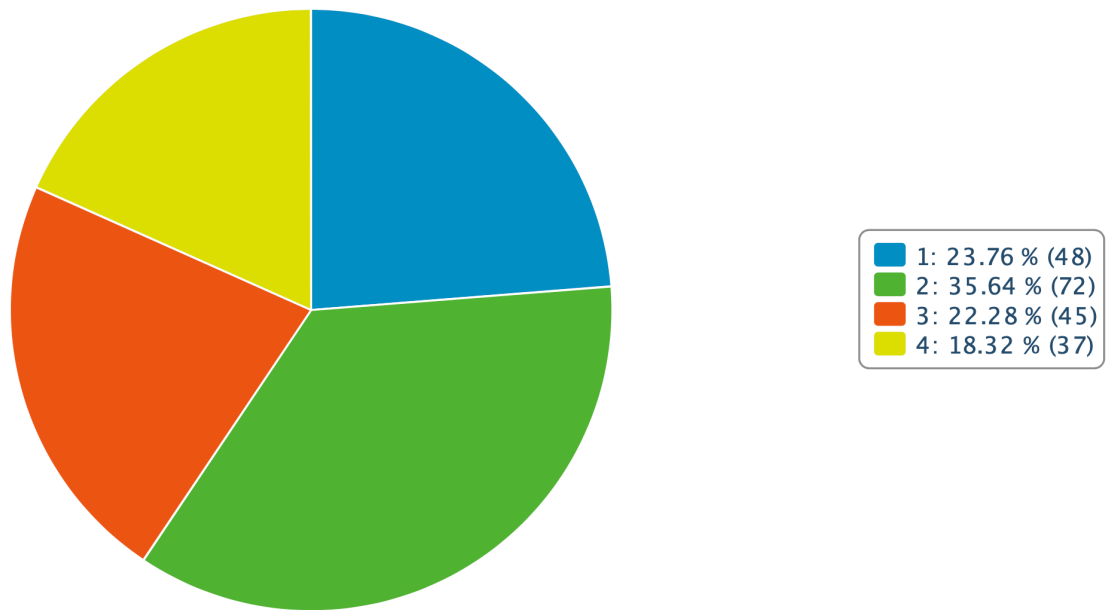
Transports en commun (bus, tramway, métro, train...)



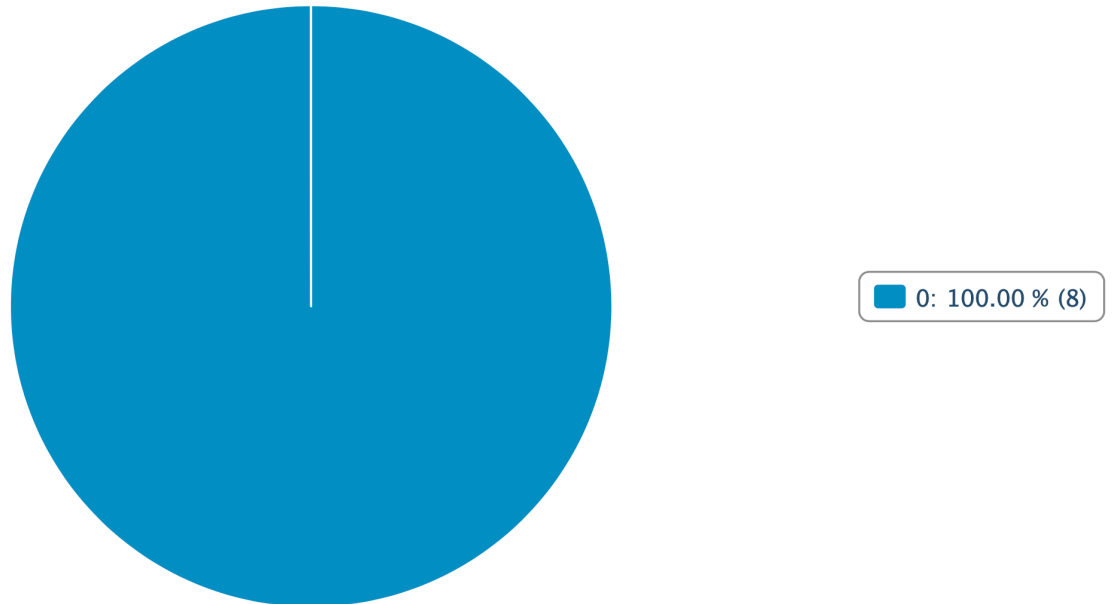
Marche



Vélo



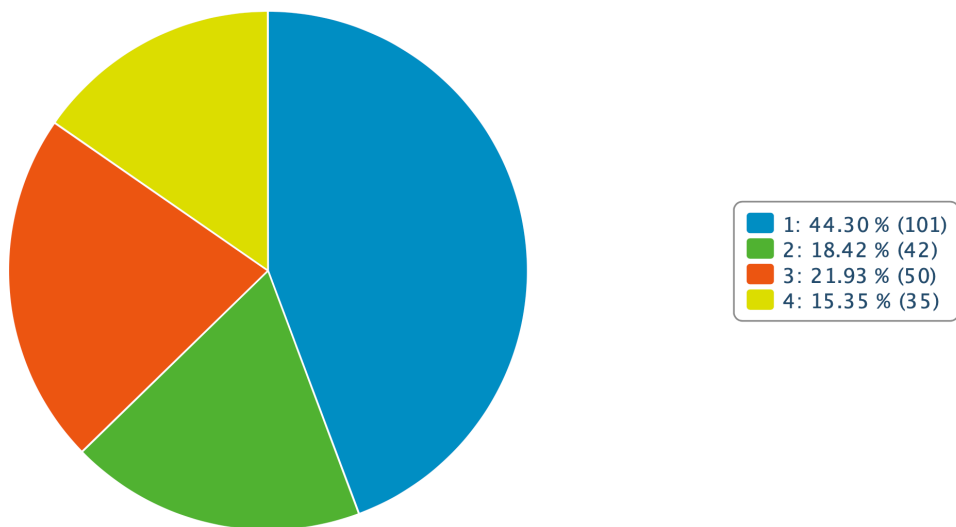
Non concerné



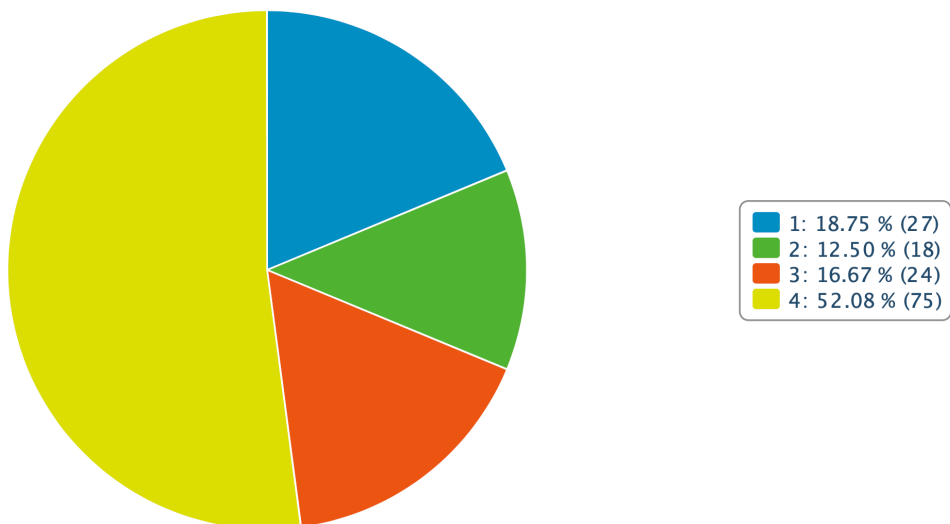
12. Pour chacune des activités suivantes, classez les moyens de transport que vous utilisez pour vous déplacer : de 1 à 4 du plus utilisé au moins utilisé (ne pas classer les moyens de transport que vous n'utilisez pas)

Pratiquer vos loisirs (sport, restaurant, promenade, cinéma) ...

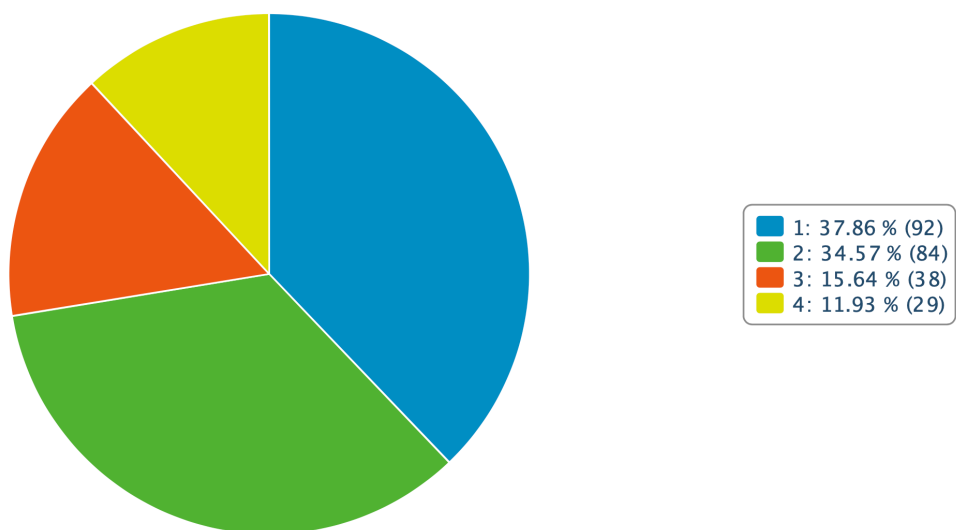
Voiture, moto



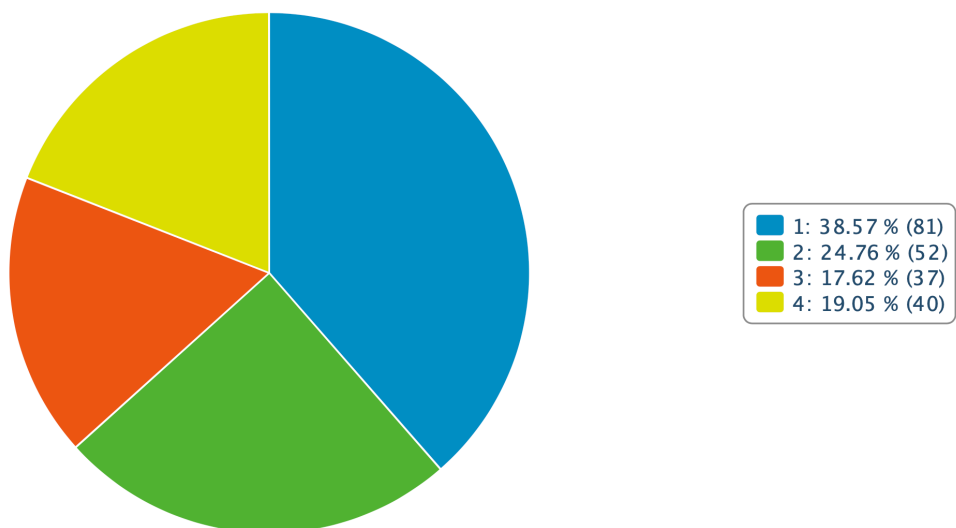
Transports en commun (bus, tramway, métro, train...)



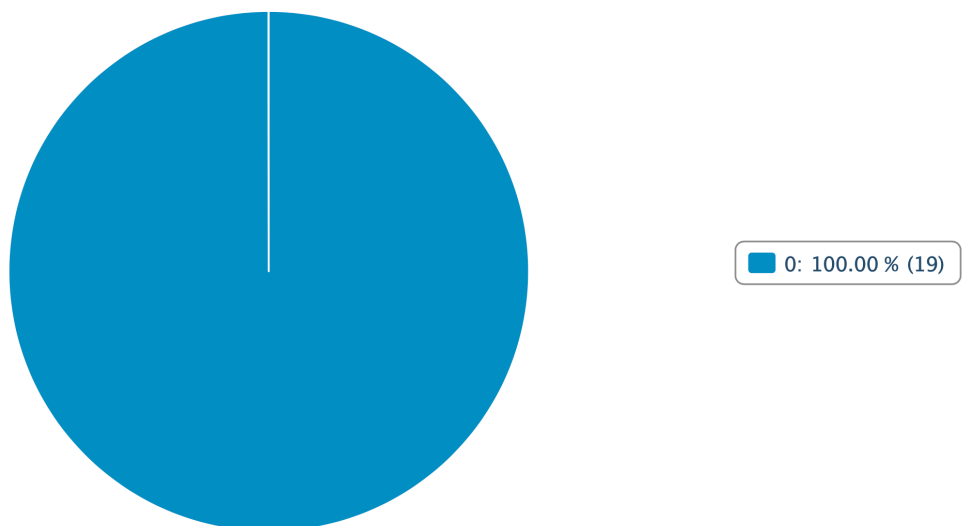
Marche



Vélo

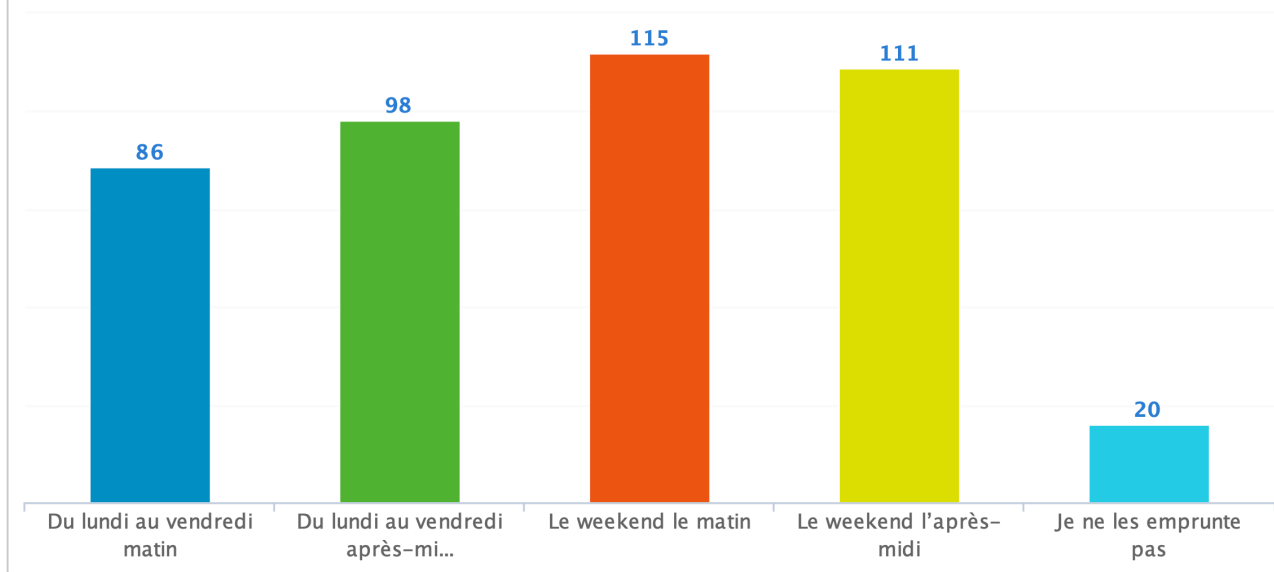


Non concerné

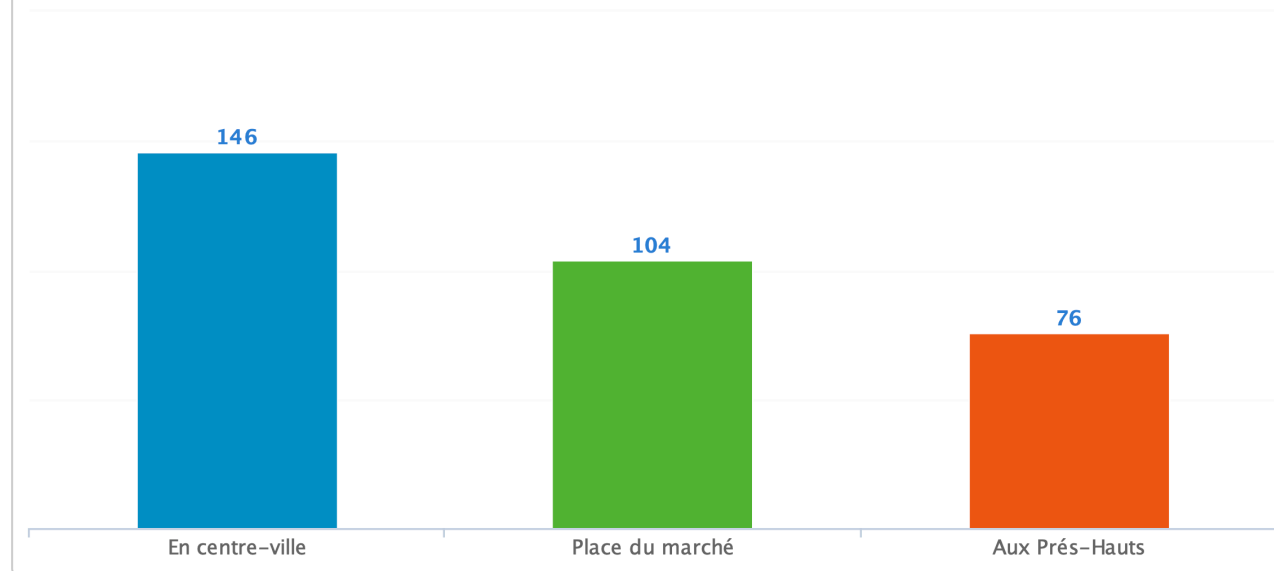


13. À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES CYCLISTES

À quel(s) moment(s) empruntez-vous le plus souvent ces pistes cyclables, en semaine et/ou le weekend ?
(Plusieurs réponses possibles)



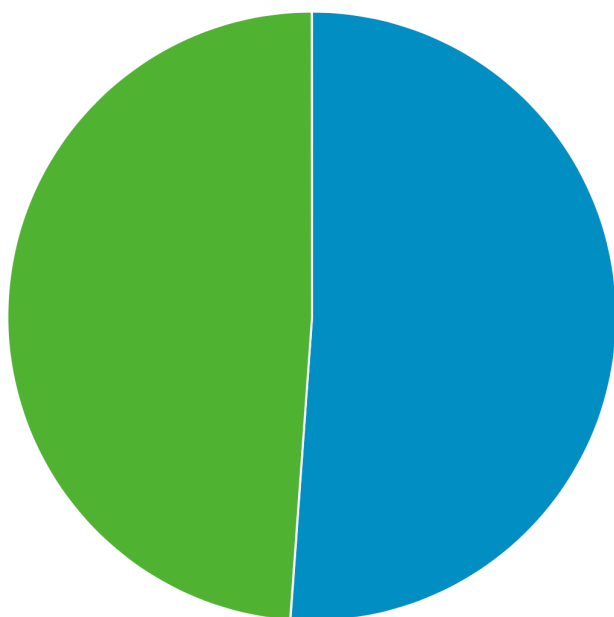
14. En termes de stationnements dédiés aux vélos, où souhaiteriez-vous que des anneaux supplémentaires soient installés ?
(plusieurs réponses possibles)



- Autres emplacements, précisez :
- NULLE PART
- Rue d'Estiennes d'Orves en remplacement des voitures «ventouses» pourtant interdites de stationnement mais visiblement pas la volonté municipale de faire respecter cela ...
- PRES DES COMMERCES BANQUES
- peur des vols de vélo
- André Malraux
- à côté pharmacie et boulangerie place Wildenstein
- centres commerciaux (carrefour, intermarché, etc.)
- Gare
- Dans les écoles.
- Bien prévoir des stationnements sécurisés en centre-ville, avec par exemple des consignes ou parcs à vélos fermés.
- gares rer anthony
- A côté des arrêts de Bus du 196 près de la Poste pour pouvoir laisser son vélo et prendre le Bus.
- A côté de la gare Massy-Verrières pour la même raison.
- à placer près des poles d'activités. Il est important de choisir des arceaux en U inversé pour que le vélo soit stable et bien attaché. Il faudrait aussi des abris simples et des abris sécurisés. Ne pas oublier les écoles (pour les enfants, les parents et le personnel). Ni la creation de local velo avec attaches correctes dans le logement collectif neuf et voir ce qu'on peut faire dans l'ancien.
- haut du centre ville (à la hauteur du petit parking, en face de Mimo
- intermarché / la poste
- pharmacie/librairie/boulangerie 'art du pain' rue du maréchal Foch
- Ablainvilliers
- devant les écoles
- Au croisement de la rue Fabre et de l'avenue Foch,
- - stades de sport
- au niveau des médiathèques
- garages sécurisés RER
- Place Vaugeois
- Peut-etre la Poste, a cote de la mediatheque / HEO, a cote de Bernard Mantiene (je ne me rappelle plus s'il y en a deja)
- aux abords des équipements communaux, aux bois de verrieres
- devant la poste, devant l'intermarché, devant le carrefour market
- Bien veiller à ce que les emplacements ne soient pas bloqués par des marchands (ex: tapis devant le marché)
- nul part
- Place Vaugeois
- Stationnement surtout là où l'on a besoin de laisser son vélo pour une longue période (gare, bibliothèque...).
- Donc pas forcément sur l'une des trois proposition
- ci-dessus.
- Pas d'idée à ce propos
- ecoles bibliotheques gares
- PROTEGES
- Sécurisation des emplacements vélos : caméras de surveillance, garages.
- Gymnase de la vallée à la Dame en couvert
- Devant les commerces type boulangerie (vers le moulin de grais)
- Intermarché (couvert)
- Place Vaugeois
- Place Wildenstein
- Place du poulinas
- Espace BM
- Attention car on doit attacher le cadre et non la roue avec un « u » et beaucoup d'anneaux ne le permettent pas. On doit se mettre sur le côté.
- Sinon aux abords des écoles (fermés si longue durée)
- et ailleurs!
- Amblainvilliers
- Il manque des parking partout où il y a des acticvi-tés (bibliothèque, Potinière, conservatoire-ciné-ma-théâtre-MAO), écoles, gymnases). Pour beaucoup de gens en immeuble, la question du parking est déterminante. Les caves sont peu sûres ou déjà pleines, ou peu pratiques. Certains montent leur vélo sur leur balcon... mais tant qu'il n'y aura pas de box sécurisés au pied des immeubles, c'est illusoire de penser que ces habitants puissent se mettre au vélo.
- Je profite de ce cadre pour un commentaire sur 13: de quelles pistes s'agit-il?? des pistes provisoires?? Personnellement, je ne les prends pas car trop dangereuses (en particulier entre la place Wildenstein et la rue du Général Leclerc - sur ce tronçon, les voitures n'ont pas la place, elles sont soit sur la voie cyclable, soit sur l'autre voie. De plus, le tracé est vraiment dans le caniveau, en dévers sur des pavés: les pistes provisoires ne sont donc à surtout pas pérenniser en l'état.
- Commentaire sur 11 et 12. Depuis le confinement, je me déplace beaucoup moins car je suis pour la plupart du temps en télétravail. 12 répond donc à la situation avant covid et on l'espère, après covid. Actuellement, peu de déplacements.
- Augmentation du nombre de stationnements : cinéma, André Malraux, gymnases et tout lieu qui accueille des adhérents à la pratique d'une activité sportive, entreprises, gares
- De vrais anneaux devant écoles et crèches
- Conservatoire / Cinema
- Gymnase Mermoz
- Gymnase vallée à la dame
- Place des pré hauts
- Place Wildenstein (qui au passage n'existe pas sur google maps)

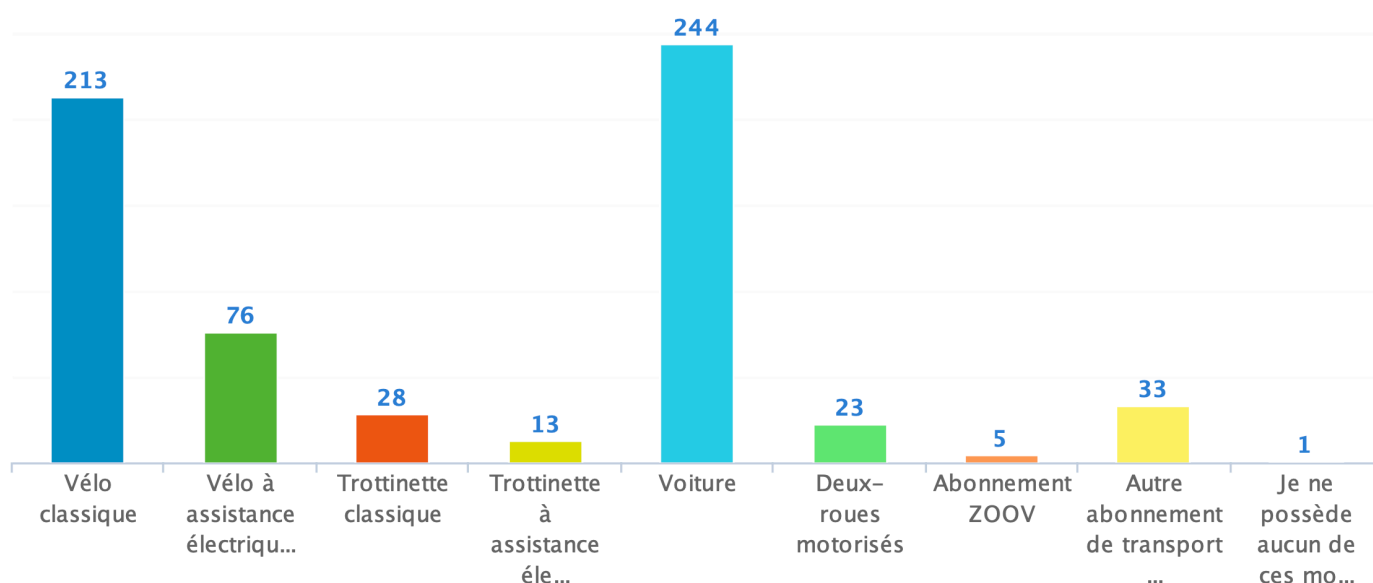
- emplacements de stationnement souhaité là où il y a des commerçants
- Il ne semble pas y avoir de pénurie actuellement
- Et de VRAIS stationnements : adaptés aux vélos avec sacoche, abrités, sécurisés
- éviter les anneaux au sol qui voilent les roues
- On préférerait des parkings vélos protégés contre la pluie.
- Parcs
- Abords des parcs et gares
- Abri sécurisé Gare de Massy Verrières, place Wildenstein
- Cité du moulin de graie, médiathèque, proche des petits commerces
- Proximité des écoles
- Aux abords des écoles
- place Wildeinstein

15. À REMPLIR PAR TOUS



■ Un homme: 51.16 % (155)
■ Une femme: 48.84 % (148)

Quels sont les équipements dont vous disposez pour vous déplacer ? (Plusieurs réponses possibles)



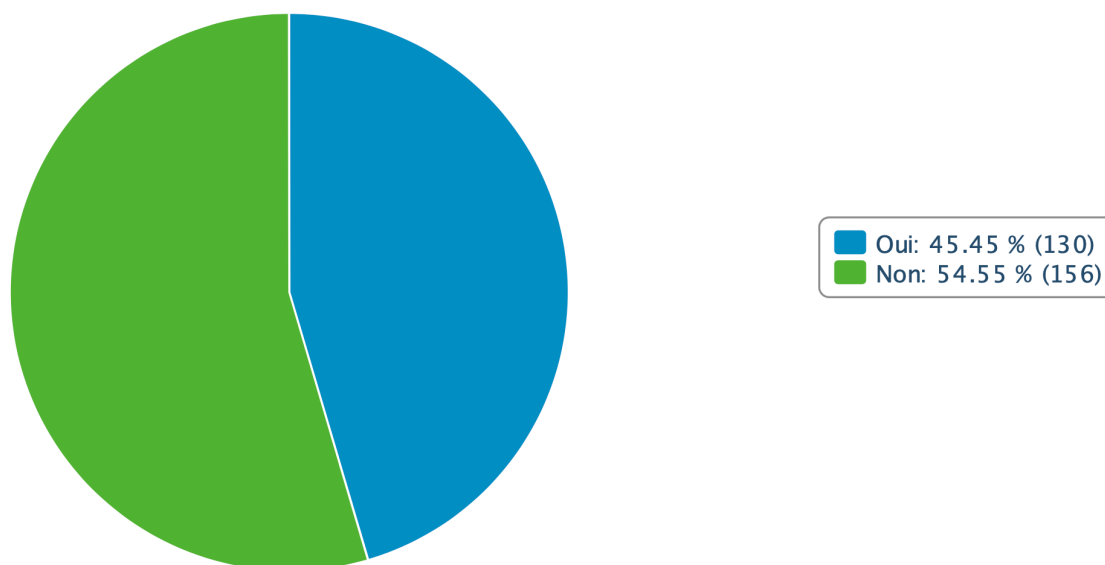
- Autre, précisez :
- déplacement uniquement à pied ou vélo dans VLB
- marche
- Mon vélo a été volé
- faire en sorte que les vélos et autres engins de déplacement individuel ne se retrouvent pas n'importe où et comment sur la voie publique. Respect des espaces, environnement et respect des engins eux-même.
- J'habite Amblainvilliers et je ne peux pas faire de vélo «à froid» la rue de Paris étant trop raide à monter. J'envisage un vélo électrique pour les petites courses
- JE PENSE QU'IL FAUDRAIT PLUS DE VELOS ENTRE LA GARE OU LES GARES ET LES DIFFERENTS POINTS IMPORTANTS DE LA VILLE
- MOIS DE VOITURE EN STATIONNMENT FAVORISERAIT LES COURSES EN CENTRE-VILLE. BETONNER LES CANIVEAUX POUR QUE LES VOITURES SE GARENT C'EST NUL
- VELO CARGO
- voiture en location
- NB : depuis le premier confinement je ne me déplace plus car je travaille de chez moi. J'ai donc arrêté le vélo électrique depuis maintenant 6 mois.
- Marche
- skate
- Voiture GPL
- Skateboard électrique
- Vais acheter un VAE et donc suis très intéressé.
- Les transports en commun ne sont pas de bonne qualité.
- La question du parking est partout déterminante pour l'utilisation du vélo. Qui va aller à la gare RER en vélo sa-

chant qu'il a plus de 50% de chance de ne pas retrouver son vélo le soir? Il faut négocier avec les communes où sont les gares et avec la communauté d'aglo, l'installation de boxes sécurisés à proximité des gares et de certains arrêts de bus ou du futur tram, ça peut être de vrais parking à vélo avec gardien (comme au Pays-Bas) ou des boxes avec surveillance par caméra.

- VTT
- Navigo
- Voiture électrique
- Bonnes chaussures

**16. Avez-vous des commentaires ou des remarques à apporter ?
(voir fichier excel)**

17. Souhaitez-vous être informé(e) ou associé(e) aux réflexions ultérieures sur les sujets en lien avec la mobilité ?



Les noms, prénoms etc. sont à retrouver sur le fichier excel